

ENQUÊTE

MERCREDI 19 JUIN 2013
NUMÉRO 606

www.enqueteplus.com

100 F

L'EX-PREMIÈRE DAME DE RETOUR APRÈS PLUSIEURS MOIS D'ABSENCE

Viviane, le chemin de croix



P.3

VISITE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN
L'agenda prévisionnel
de Barack Obama P.3



ITW - MARY TEUW NIANE

“Au moins 50% de
bacheliers scientifiques
à l'horizon 2022” P.6&7



OPEN PRESSE - EUMEU SÈNE

“Modou Lô est un mauvais
exemple pour les élèves” P.12



ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS DE REINSTITUTIONNALISATION
DU COMITE SENEGALAIS DES DROITS DE L'HOMME

SOUS LA PRESIDENCE DE SON EXCELLENCE MR MACKY SALL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SENEGAL

19, 20 et 21 juin 2013 au King Fahd Palace (ex Méridien) à 9h.

THEME: «Etat des lieux et projet de réforme structurelle»



VOL PARIS-DAKAR

Mme Viviane Wade dans le même avion que quatre ministres

C'est sans doute une simple coïncidence mais Mme Viviane a voyagé dans le même vol d'Air France en provenance de Paris que quatre ministres de la République. Et pas n'importe lesquels puisqu'il s'agit d'Amadou Kane, ministre de l'Economie et des Finances, Aly Ngouye Ndiaye, de l'Energie et des Mines, Mankeur Ndiaye des Affaires étrangères et Abdoulaye Baldé de l'Agriculture. Les plus gros calibres du gouvernement quoi ! Ce n'est pas tout puisque l'ex-première dame, qui a pris un léger coup de vieux (normal, vu son âge), a aussi voyagé avec le tout nouveau ministre-conseiller chargé des Investissements de Macky Sall, Diagna Ndiaye. Eh bien, comme Viviane Wade n'a pas les

épaulettes de Première dame, personne ou presque n'a remarqué sa présence dans l'avion. Disons plutôt qu'elle a été royalement ignorée, de Paris à Dakar. L'ex-première dame, qui vient au Sénégal pour voir son fils Karim Wade, incarcéré à la Maison centrale et d'arrêt de Rebeuss, ne durera pas sur le territoire sénégalais. Juste quelques jours, selon des sources proches d'elle. Tout le monde traque du reste le jour où elle se rendra à la Maison centrale et de correction de Rebeuss ; la date et l'heure de sa visite à Karim Wade qu'elle adorait particulièrement, (au point de faire lâcher à Wade une phrase devenue légende 'je dirai à ta mère que tu as bien travaillé') étant pour l'instant gardées secrètes. ■

Listes électorales : La Cena invite les citoyens à l'inscription



La révision exceptionnelle des listes électorales sera clôturée le 14 août 2013 sur l'ensemble du territoire national, «conformément aux dispositions nouvelles du décret n°2013-750 du 10 juin 2013, décret pris suite au consensus obtenu entre le gouvernement, les partis politiques et la Cena pour la prorogation de la durée des inscriptions sur les listes électorales.» A ce propos, informe un communiqué de la Commission électorale nationale autonome parvenu hier à EnQuête, «les commissions administratives chargées des opérations de la révision des listes électorales cesseront en revanche de fonctionner le 25 juillet 2013». Néanmoins, la Cena invite les citoyens n'ayant pu s'inscrire sur les listes électorales pour diverses raisons afin de pouvoir participer aux élections locales du 16 mars 2014 à profiter de la période contentieuse qui s'ouvre à partir du 26 juillet pour «introduire des requêtes auprès des autorités administratives compétentes pour étude de leur cas.»

OUAKAM: Rewmi enregistre 2600 cartes

Le lancement officiel des cellules de base du parti Rewmi a eu lieu, hier, dans la commune de Ouakam.

Dans ce gros village lébou, les responsables rewmiistes ont déclaré avoir enregistré 2 600 cartes de membre. A ce propos, le maire de la localité, Djibril Ndoye Thié a salué l'initiative entamée par le parti d'Idrissa Seck dans son fief. «C'est la première fois que nous recevons un membre du Secrétariat national », a souligné l'édile, en référence à la présence de Déthié Fall, responsable de Rewmi. Ce dernier a réitéré l'engagement et la disponibilité d'Idrissa Seck à travailler pour les intérêts supérieurs du Sénégal, à l'intérieur comme en dehors de la coalition Bennoo Bokk Yaakaar. "Nous avons le devoir de



bâtir un parti solide non seulement au Sénégal, mais dans le monde entier, surtout que nous sommes sortis de la phase de résistance", a affirmé Déthié Fall.

Justice : Ibrahima Khalil Bibo Bourgi et Alioune Diassé sortent de prison

Les autorités judiciaires ont finalement accédé à la demande des avocats de Ibrahima Khalil Bibo Bourgi et Alioune Diassé. Hier la liberté provisoire leur a été accordée pour raison médicale. Cette libération intervient après moult tentatives de leur faire bénéficier de la liberté provisoire, du fait de leur état de santé. D'ailleurs, Bibo Bourgi a plusieurs fois été victime d'attaques cardiaques en prison. Ce qui lui avait valu d'être interné au pavillon spécial de l'hôpital Aristide Le Dantec. Dans cette bataille judiciaire, leurs avocats avaient monté



des dossiers médicaux afin que leurs clients puissent bénéficier de liberté provisoire. Ce qui a été fait hier. Ils ont été emprisonnés dans le cadre de la traque des biens mal acquis, en même temps que l'ancien ministre des Infrastructures, Karim Wade.

Cimenterie Dangote : "Pourquoi les sacs de ciment tardent à sortir ?"

S'il ya un nom très connu des Sénégalais, c'est bien celui de Dangote avec sa cimenterie à Pout bien visible depuis la route nationale allant vers Thiès.

"Bien que l'usine soit opérationnelle, aucun sac de ciment Dangote n'est encore disponible sur le marché... Et l'on pourrait se demander pourquoi ?", s'interroge le Collectif des employés de la cimenterie de Pout, dans un communiqué daté du 18 juin. Dans le document reçu hier, ces employés soutiennent que le gouvernement du Sénégal a attribué "en 2006 par décret n°2006-1335 en date du 27 novembre 2006, une superficie de 897,70 hectares de terres sans coordonnées topographiques à feu Serigne Saliou Mbacké dans la forêt déclassée de Pout. En 2008, le gouvernement décide d'allouer par décret n°2008-1431 du 12 décembre 2008 une superficie de 804 hectares de terre au groupe Dangote pour son projet cimentier dans la même zone de Pout avec des coordonnées topographiques précises. Fort de ce document et de la signature de conventions minières adéquates, le groupe Dangote lance la construction de son usine sur le site alloué". Et, déplorent les plaignants, c'est "en pleine construction, et après le rappel à Dieu du vénéré



Serigne Saliou, (que) ses héritiers estent en justice contre Dangote pour dénoncer un empiètement de 124ha sur les terres qui leur sont léguées. Un document du cadastre montre même un empiètement de 171 ha de l'usine sur leurs terres...C'est le début d'un feuilleton judiciaire où le groupe Dangote gagne en première instance auprès du Tribunal régional de Thiès, perd la partie au niveau de la Cour d'appel de Dakar et s'est pourvu en cassation depuis le 19 août 2012".

Cimenterie Dangote : "Pourquoi les sacs de ciment tardent à sortir ?"

A en croire le Collectif des agents de la société, le Groupe Dangote a "toujours privilégié la recherche d'une solution à l'amiable estimant que la partie adverse est d'une honorabilité sans limites". De plus, ajoute le communiqué, il est "manifeste que le litige provient d'une erreur administrative ; aucune des deux parties n'est donc à blâmer". Le même texte souligne qu'en "attendant une issue heureuse à ce conflit douloureux pour chacune des deux parties, un investissement 125 milliards de F Cfa a déjà été mobilisé et une usine flamboyante neuve avec une centrale électrique d'une capacité de 30MW sont sorties de terre. Plus de 4500 emplois directs et indirects sont bloqués au grand dam de milliers de jeunes sénégalais à la recherche d'un emploi". Ces employés saluent en outre "l'heureuse initiative" des députés de Bennoo Bokk Yaakaar décidés à s'investir comme médiateurs dans le contentieux opposant le Groupe Dangote aux héritiers de feu Serigne Saliou Mbacké. Ils demandent au gouvernement d'annuler l'arrêt préfectoral du 7 janvier 2013 portant suspension des travaux de finition de l'usine "dans le souci de préservation des équipements laissés à l'abandon depuis cette date et pour la reprise du travail de collègues mis en chômage technique".

Gambie-Sénégal : Koukoy Samba Sagna serait décédé

Koukoy Samba Sagnan, l'opposant au régime du président gambien Yahya Jammeh, serait décédé, selon le site freedomnews.com. Il aurait rendu l'âme ce mardi au Mali des suites d'une maladie. Celui qui s'est également opposé au régime de Daouda Diawara, en tentant un putsch en 1981, entraînant l'intervention de l'armée sénégalaise, avait



récemment été arrêté au Sénégal avant d'être expédié au Mali par les autorités sénégalaises, au grand dam d'organisations de la défense de droit de l'homme au Sénégal, était devenu un véritable casse-tête pour Jammeh.

Lutte : Boy Niang2 soutient Eumeu Sène

Alors qu'Eumeu Sène s'entraînait devant ses supporters et la presse, hier, à Pikine, dans le cadre de l'Open-press en vue de son combat contre Modou Lot, Boy Niang 2 de l'école de lutte Boy Niang a fait irruption, sous les vivats des nombreux fans. Accueilli avec le sourire par Eumeu Sène, les deux lutteurs ont dansé ensemble et ont fait un tour d'honneur. Boy Niang 2 a déclaré être venu pour soutenir Eumeu Sène, avec qui il habite dans la même localité. Boy Niang 2 a appelé tout Pikine à soutenir Eumeu Sène pour une victoire sur Modou Lô, le 30 juin prochain.



ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Maquette : Penda Aly Ngom, Ahmet Ka
Photographe : Amadoune Gomis
Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90

APRÈS PLUSIEURS MOIS D'ABSENCE DU PAYS

Viviane revient et boude le Salon d'honneur

L'épouse de l'ex-président Wade est à Dakar depuis hier. Viviane Wade a quitté l'aéroport par la porte principale, loin du Salon d'honneur, suscitant plusieurs interrogations. Elle se rend ce matin à Rebeuss pour rendre visite à son fils emprisonné. Elle est attendue sur plusieurs questions parmi lesquelles le sort réservé à l'hôpital Ninéfécha.



AMADOU NDIAYE

Le Salon d'honneur de l'aéroport Léopold Senghor ne l'a pas vue. Viviane Wade n'y est pas passée. Interdiction ou choix volontaire de l'ex Première Dame de la République ? Mais selon nos informations, c'est l'épouse Wade elle-même qui a décidé d'emprunter le petit chemin de croix des passagers ordinaires. En réaction à "l'acharnement" exercé sur sa famille, notamment sur Karim Wade emprisonné depuis plusieurs semaines à Rebeuss.

Venus l'accueillir, les libéraux Mouhamed Massaly et Mouhamed Samb ont regagné leurs véhicules en colère. Impossible de leur faire croire

que Mme Wade pourrait bien avoir choisi délibérément de ne pas passer par le Salon d'honneur. Avec le gestuel qu'on lui connaît, Massaly a dénoncé avec véhémence le passage de Mme Wade par la porte principale de l'aéroport, alors qu'elle doit avoir le droit de passer là où passent les Vips de la République. "Avec tout ce que Abdoulaye Wade a fait pour ce pays et pour Macky Sall, Mme Wade, qui a été la Première dame de ce pays, méritait bien de passer par le Salon d'honneur", a dit Massaly, entre deux vigoureux coups de volant. Selon lui, Mme Wade ne méritait pas de passer par le "Guétou bèye", pour désigner la porte principale de l'aéroport qu'empruntent les simples passagers. Il avertit : "qui vivra verra,

Macky Sall paiera cher cet acte".

C'est vers 20h 10 minutes que le vol d'Air France en provenance de Paris s'est posé sur le tarmac de l'aéroport Senghor. Parmi les passagers, Mme Viviane Wade, épouse de l'ex-président du Sénégal, Abdoulaye Wade. Au pied de l'aéronef, point de véhicule pour l'embarquer au Palais de la République, comme jadis. Elle doit se contenter du bus des passagers ! Au niveau des formalités également, pas de passe-droit, elle imite les gestes des autres citoyens qui, sans doute, ont pu trouver la scène cocasse pour une ex-Première Dame du Sénégal. Identifiée au guichet de police, elle emprunte la sortie normale, accompagnée d'une compatriote française que EnQuête n'a pu identifier. Et c'est avec l'aide d'un gendarme que ses valises ont pu être sorties de l'aérogare. Direction, le quartier Fann Résidence, chez l'ex-ministre des Affaires étrangères et inconditionnel du Président Wade, Madické Niang.

La meute de journalistes qui a fait le pied de grue aux abords de l'aéroport depuis 19h n'aura vu que du néant. Mme Wade a semé tout le monde. Du moins, les journalistes qui l'ont naturellement attendue du côté du Salon d'honneur. Rien n'y fit, même les organes qui ont mis sur l'affaire deux

reporters n'ont pu décrocher le "scoop" tant attendu. Un scoop qui s'était d'ailleurs effiloché bien longtemps avec cette présence massive de reporters, photographes et cameramen sur les lieux. Quelques temps après l'arrivée de Mme Wade chez Madické Niang, les reporters qui ont fait le trajet se sont heurtés aux murs imposants de cette bâtisse qui semble décidé à ne pas révéler ses secrets cette nuit.

A Rebeuss ce matin pour rendre visite à son fils

L'invite est sortie de la bouche de Mouhamed Samb : "Rendez-vous à 9h demain (Ndlr : aujourd'hui) à la Maison d'arrêt de Rebeuss". Viviane Wade est attendue sur les lieux ce matin. Rebeuss, qui a refermé ses portes depuis le 17 avril sur le fils de l'ex-président, attendait encore de voir le papa où la maman venir rendre visite au fils prodige. Ce sera fait ce matin et une foule de militants est pressentie sur les lieux.

Avenir de l'hôpital Ninéfécha

Durant sa présente visite au Sénégal, l'ex-Première dame est très attendue sur le sort qu'elle doit réserver à l'hôpital Ninéfécha qui lui appartient. Viviane Wade aurait récemment menacé de fermer les portes de l'hôpital. Une menace qui a fini de

plonger les populations de Kédougou et environs dans l'angoisse. Réagissant à cette menace, le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Eva Marie Coll Seck, avait indiqué que des négociations ont été ouvertes. "Nous sommes dans une discussion pour décider de l'avenir de l'hôpital", avait-elle déclaré. Elle ajoutait par ailleurs n'avoir pas reçu de courriel officiel concernant l'affaire. "J'ai entendu dire que Viviane Wade voulait se retirer. Nous allons donc voir la manière dont cela va se faire, car, ça doit être un acte officiel pour que le gouvernement puisse voir comment prendre en charge cet hôpital qui existe déjà et dont les populations ont besoin", disait la ministre dans la presse. Le voyage de l'ex-Première dame devrait permettre de tirer cette affaire au clair.

Ce vol Air France en provenance de Paris a dû être "animé", car outre Viviane Wade, s'y trouvaient d'autres personnalités de retour au pays : les ministres Mankeur Ndiaye (Affaires étrangères), Aly Ngouille Ndiaye (Énergie), Abdoulaye Bibi Baldé (Agriculture), Amadou Kane (Économie et Finances), de même que Mamadou Diagna Ndiaye, Administrateur du Groupe Mimran et nouveau conseiller en investissements à la présidence de la République. ■



VISITE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN (26-28 JUIN)

Petit aperçu de l'agenda prévisionnel de Barack Obama...

Tête à tête avec le chef de l'Etat sénégalais, rencontre avec les organisations de la société civile à Gorée, relance des Omd par la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire, agriculture et agrobusiness, ainsi qu'un discours attendu devant les présidents de Cour suprême africains. Tel est le draft de l'agenda du séjour du Président américain au Sénégal...

MOMAR DIENG

La toute prochaine visite du Président des Etats-Unis d'Amérique au Sénégal, prévue pour durer 48 heures chrono avec possibilité d'être prolongée, mobilise depuis plusieurs semaines les services de sécurité des Etats-Unis et leurs bras longs en Afrique, mais aussi ceux du Sénégal. EnQuête révélait il y a quelques jours l'importance capitale que l'Administration Us attache à la

bonne organisation du séjour de Barack Hussein Obama dans notre pays, en Tanzanie et au Malawi, après ceux de Bill Clinton et de Georges Walker Bush, les énormes moyens financiers annoncés comme "budget" pour la circonstance en attestent.

Pour la partie sénégalaise du périple de l'homme "le plus puissant de la planète", entre le 26 et le 28 juin, il nous revient de sources diplomatiques que le Président Obama, après son arrivée à Dakar à bord de Air Force

One, l'avion de commandement de tous les présidents des Etats-Unis, devrait avoir un tête-à-tête avec le



chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall. La durée de l'entretien n'a pas été précisée à EnQuête. Mais elle serait suivie d'une conférence de presse animée par les deux hommes, sous le coaching serré d'un Protocole américain très soucieux de la maîtrise du timing prévu à cet effet. En clôture de la première soirée de la visite du chef de l'Administration Us, un dîner est annoncé, offert aux membres de la délégation américaine par le couple présidentiel sénégalais.

Passage obligé de toutes les grandes et simples personnalités en visite au Sénégal, Gorée pourrait être coupé du Sénégal le temps du passage de Barack Obama dans l'île. Sur place, il devrait rencontrer les organisations de la société civile sénégalaise au siège de Gorée Institute. Avocat de profession, mais aussi travailleur social dans les ghettos et bas quartiers de Chicago, le Président américain s'est souvent déclaré "allié" des forces sociales considérées comme sentinelles au service des bonnes pratiques politiques autant que contre-pouvoir organisé.

Alors que bon nombre d'États africains comme le Sénégal ont définitivement perdu espoir de réaliser l'intégralité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Omd), Barack Obama sera là pour donner un coup de pub à l'idée de substitution, la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire. Ce sera en présence de nombreux ministres africains conviés à la visite du Président américain. Il y serait question, selon nos informations, d'agriculture et d'agrobusiness, au moment où des centaines de milliers d'hectares cultivables sur le continent sont en train d'être arrachées aux communautés locales pour des bouchées de pain par des investisseurs d'un nouveau type.

Juriste sorti de Harvard, Barack Obama pourrait également être tenté de rappeler aux chefs d'Etat africains sa fameuse phrase d'Accra : "L'Afrique a plus besoin d'institutions fortes que d'hommes forts". Il en aura l'occasion avec ce discours attendu au cours d'une table-ronde avec les présidents de Cour suprême de nombreux pays africains... ■

DETOURNEMENT DE MINEURE

Le douanier de 55 ans met enceinte une élève de 16 ans

Le Tribunal départemental de Dakar statuant en matière correctionnelle a condamné, hier, le douanier Alioune Badara Ndao à un an assorti du sursis. Reconnu coupable de détournement de mineure, le gabelou âgé de 55 ans est accusé d'avoir mis enceinte une élève de 16 ans.



FATOU SY

Lorsque la dame Ndèye Khady Konté s'était présentée à lui, en 2011, l'accusant d'avoir engrossé sa fille Khady Niang, Alioune Badara Ndao avait affaire à des maîtres chanteurs. L'agent des douanes accepta d'entrer dans ce qu'il a considéré, selon ses dires, comme "un jeu". Il accepta même de déboursier la somme de 90.000 francs CFA, pour les examens médicaux de la jeune fille. Seulement, ce "jeu" l'a conduit hier devant le Tribunal départemental de Dakar statuant en matière correctionnelle. Après délibéré, le gabelou est sorti perdant, car le polygame marié à deux épouses et âgé de 55 ans a été reconnu coupable de détournement de mineure. Le prévenu serait le père du garçon âgé d'un an et 5 mois de

Khady Niang, aujourd'hui âgée de 18 ans. Seulement au moment de la conception de l'enfant, la mère célibataire n'avait que 16 ans.

La jeune mère est revenue sur les circonstances de la grossesse. "Il m'a violée", a-t-elle lâché d'emblée. Faisant une incursion dans le passé, elle a révélé que cela s'est passé "en avril 2011 et un jour de samedi". Elle revenait du village de Wayébam, dans la zone de Niague. "J'étais partie voir Ngor Sarr, sur la demande de ma mère qui n'avait pas de quoi m'acheter des cahiers", raconte-t-elle. Ngor Sarr, employé au verger du prévenu, a demandé à son employeur de la déposer. Seulement, en cours de route, poursuit la jeune fille, "au lieu de me déposer comme la première fois, il a emprunté un autre chemin, sous le prétexte qu'il devait aller dîner dans un restaurant". La jeune fille soutient

qu'elle n'avait aucune arrière-pensée, parce qu'en chemin, Alioune Ndao s'est comporté comme un père, en lui donnant des conseils, tout en lui faisant croire qu'il était âgé de 60 ans. "Lorsque j'ai voulu l'attendre dans la voiture, il m'a dit que je risquais d'être dévorée par les chiens. Alors, je l'ai suivi dans une auberge que je prenais pour une maison". Selon ses dires, le quinquagénaire a profité de la nuit pour abuser d'elle.

Les sms salaces de la victime

Pourtant, il résulte des éléments de la procédure qu'elle a envoyé à son présumé violeur des messages très intimes, du genre : "Papa chéri do niou soubamane ak bébé nio fi nek, niou defar bamou bax (Papa chéri vient à la maison demain, pour qu'on passe du bon temps)". Néanmoins, la jeune fille a affirmé avoir été abusée par Alioune Badara Ndao qui, dit-elle, n'a jamais été son amant. Et d'ajouter qu'elle ne serait pas tombée enceinte, si le prévenu n'avait pas abusé d'elle. Quoi qu'il en soit, c'est au moment de passer les épreuves physiques pour le Bfem, que la grossesse a été découverte, suite à un malaise. Selon le témoignage de la mère de la victime, le prévenu a voulu faire avorter sa fille, une fois informé de la grossesse. Une allégation battue en brèche par Alioune Badara Ndao. Le douanier a reconnu avoir conduit la jeune fille à l'auberge, mais précise que c'était pour l'aider. "Lorsque je l'ai déposée à Niague, en lui remettant un billet de

2000 F, elle est revenue vers moi, en me disant qu'elle n'avait pas de véhicule, à cause de l'heure tardive". Le prévenu a soutenu qu'ils ont dormi dans des chambres séparées. "J'ai 55 ans et deux épouses. Qu'est-ce que je fais avec une fille de son âge ?", s'est interrogé le douanier. Alors qu'il cherchait une réponse à son interrogation, le délégué du procureur, Yoro Moussa Diallo, lui a balancé une autre question : "Pourquoi vous vous êtes engagé à prendre en charge les frais médicaux et envoyé de l'argent pour le baptême, si vous n'avez rien fait ?" Le gabelou de rétorquer qu'il était déboussolé et qu'il avait porté plainte pour chantage et extorsion de fonds.

200.000 francs à la victime

Malgré ses justifications, Me Mame Gningue a estimé que si le prévenu n'avait rien à se reprocher, il n'aurait pas proposé une prise en charge. Pour lui, le douanier a voulu profiter de la faiblesse de la victime. Il a réclamé 15 millions de francs Cfa de dommages et intérêts. À son tour, le délégué du procureur a estimé qu'il y a certes eu des contradictions dans les déclarations des parties, mais que le détournement de mineure était établi. Pour la répression, il a requis six mois assortis du sursis. La défense a contesté la minorité de la victime pour demander la relaxe du prévenu. Car, de l'avis de Mes Youssoupha Camara et Mbaye Sène, l'acte d'état civil versé dans le dossier est un faux, d'autant plus qu'il s'agit d'une déclaration tardive. Ils ont affirmé que leur client est victime d'une cabale. Ils ont fondé leur conviction sur les allégations du prévenu et des témoins qui ont soutenu que la jeune fille sortait avec Ngor Sarr. Mieux, l'un des témoins a soutenu avoir surpris ce dernier comploter avec la victime pour faire chanter le douanier. Une déclaration qui n'a pas convaincu le juge qui a reconnu Alioune Badara Ndao coupable. Aussi le douanier qui comparaisait libre devra allouer la somme de 200.000 francs à la victime. ■

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SÉNÉGAL

La Lsdh demande l'abrogation de l'article 80 du Code pénal

La "vulnérabilité de la personne humaine au Sénégal" préoccupe La Ligue sénégalaise des droits de l'homme. Dans une note signée par son coordonnateur, Me Assane Diomba Ndiaye, la Lsdh pointe la "recrudescence des atteintes au droit à la vie dont le paroxysme a été les meurtres de la dame Florentine Sané à Richard Toll et l'assassinat lâche et barbare de la jeune fille Ndèye Fatou Mbaye à Saint Louis, sans compter la multitude des cas d'agression sexuelle notés tous les jours un peu partout à travers le Sénégal". Dans la même veine, Me Assane Diomba Ndiaye attire l'attention sur la "situation des Sénégalais vivant à l'étranger, notamment au Maroc, en proie à une insécurité humaine de plus en plus croissante".

Par rapport à toutes ces violations des droits de l'homme, la Lsdh demande "l'élargissement des compétences du Conseil constitutionnel à des fonctions juridictionnelles de protection des droits fondamentaux de la personne humaine". Car, selon Me Assane Diomba Ndiaye, "une telle possibilité de justiciabilité des droits humains permettrait que les droits humains ne soient plus déclamatoires au Sénégal, mais plutôt des droits effectivement garantis". De ce fait, le coordonnateur de la Lsdh estime qu'il faut réformer le Conseil supérieur de la magistrature. Afin, "d'une part de permettre aux juges sénégalais de jouir pleinement de leur indépendance statutaire et d'autre part de recouvrer la plénitude de leur pouvoir d'appréciation". Il souhaite surtout l'abrogation "dans les meilleurs délais" de l'article 80 du Code pénal, comme le stipulent les "engagements souscrits par l'État du Sénégal en 2008, devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, à l'occasion de l'examen périodique universel".

"Vie sacrée"

La note aborde également la crise casamançaise. La Ligue sénégalaise des droits humains demande "la libération des 09 otages toujours détenus par César Atoute Badiane, et appelle les autorités sénégalaises à une politique de prise en charge psychologique des citoyens qui peuvent se trouver dans une telle situation, afin d'exorciser le traumatisme qui en résulte, comme c'est le cas des 04 femmes libérées et laissées à elles-mêmes".

Ainsi, la Ligue souhaite "un consensus autour de l'intangibilité du droit à la vie et de l'intégrité physique et corporelle de la personne humaine". Étant entendu que "la vie est sacrée et l'État à l'obligation de la protéger". ■

HABIBATOU WAGNE

BAMBEY

Un accident tue un couple et sa fille de 3 ans

Trois morts et quatre cas de blessure grave : c'est le bilan d'un accident survenu très tôt hier matin à Bambey, sur la Nationale 3.

Un bus a heurté un minicar transportant des marchandises.

BABACAR DIOUF
(CORRESPONDANT BAMBEY)

L'accident s'est produit alors que le chauffeur du bus tentait un dépassement irrégulier sur une ligne continue, juste à hauteur du croisement de CNRA de Bambey. Le chauffeur du minicar, sa femme et leur fille âgée de 3 ans ont tous perdu la vie. Un des passagers du bus, en provenance de Dakar, raconte que depuis leur embarquement à Bène Tally, les passagers n'ont eu de

cesse de demander au chauffeur de rouler moins vite et de rester concentré sur sa conduite. L'accident, poursuit-il, était prévisible, parce que le chauffeur irresponsable faisait la course avec un autre chauffeur de bus qui, comme lui, était en partance pour Touba. "Pendant tout le trajet, nous lui avons demandé de faire doucement et de suivre le code de la route", indique un témoin de l'accident. Toutefois, "malgré toutes ces remarques, c'est à peine s'il daignait

nous répondre", lâche-t-il avec dépit. Fatalement, l'irréparable se produisit.

Selon ce témoin, c'est parce que le conducteur du bus n'a pas respecté la distance autorisée quand on suit un véhicule. "Quand le bus qui était devant nous a freiné, il n'avait plus la moindre possibilité de manœuvre. Sa seule voie de salut était de dépasser. Malheureusement, en face arrivait le pauvre avec sa famille, dans le minicar". "Aujourd'hui, avance un autre usager, les chauffeurs de bus ne respectent plus les règles du code de la route. La seule loi qui vaille pour eux : c'est la loi de la jungle. Si c'est un véhicule de petit ou moyen gabarit, ils le font descendre de la chaussée. Les seuls véhicules que ces conducteurs respectent ce sont les camions gros porteurs qui ont plus de masse qu'eux".

L'étroitesse de la route a également été indexée. Le tronçon ne fait pas les 7 mètres de large recommandés. À



hauteur de la localité où à eu lieu l'accident, la largeur de la chaussée dépasse à peine les 6m. Ce qui pousse à penser que les entreprises en charge de la construction des routes ne respectent pas les normes de construction. ■

GUNIAW RAIL-PÉDOPHILIE ET VIOL SUR UNE MINEURE DE 9 ANS

Le vigile O. Kébé dans de beaux draps

CHEIKH THIAM

Dans la banlieue dakaroise, les cas de viol sur mineure impliquant des vigiles face à des fillettes se multiplient. Le dernier scandale en date s'est déroulé dans le populaire quartier de Guinaw Rail, le 12 du mois courant. Vers les coups de 18h, la dame N. Ndiaye, ayant constaté la longue absence de sa fille âgée de 9 ans, a mandé sa belle-sœur d'aller à sa recherche. Après l'avoir cherchée un peu partout dans l'immeuble, elle finit par trouver la fillette dans la chambre du vigile O. Kébé, située au deuxième étage. Elle était assise sur un matelas à côté du vigile qui préparait du thé. Interpellé sur la

présence de la fillette, O. Kébé indique à la jeune dame qu'il lui a demandé de venir. Il ajoute que ce n'est pas la première fois. De retour à la maison, la mère inquiète soumet sa fille à un interrogatoire serré. Cette dernière ne tarde pas à raconter, par le menu, tout ce qui s'est passé dans la chambre. Elle lui fait part des attouchements sexuels de son hôte. La maman incrédule s'en ouvre à ses voisins de palier qui confirment que son enfant à l'habitude d'entrer dans la chambre du vigile.

Fort de ces témoignages, elle porte l'affaire à la police, d'autant plus que sa fillette s'est déjà plainte de douleurs au niveau du sexe. Le commissariat de Pikine hérite du dossier et

auditionne la jeune NG. Ndiaye. "Ce jour-là, raconte-t-elle, O. Kébé m'a invitée dans sa chambre, sous le prétexte de m'envoyer à la boutique. Dès que je suis entrée dans la chambre, il a fermé la porte et a enlevé mon pantalon moulant. Ensuite, il s'est mis à toucher mes parties intimes. Lorsque ma tante, qui était à ma recherche, s'est introduite dans la chambre, je m'étais déjà rhabillée". Elle ajoute qu'elle ne se souvient pas le nombre de fois, ni la première fois qu'il l'a invitée dans sa chambre et lui a caressé le sexe. "Il me donnait souvent du thé et ou des pièces de monnaie", révèle-t-elle. Toutefois, elle renseigne que son bourreau s'est toujours limité à des attouchements. "O.

Kébé ne s'est jamais déshabillé devant moi. Il n'a jamais frotté son sexe contre le mien. Il se contentait d'enlever mes habits et de caresser mes parties intimes. Souvent, il introduisait son doigt à l'intérieur de mon sexe". Lorsque les limiers ont voulu savoir pourquoi elle n'avait jamais rien dit, NG. Ndiaye a rétorqué que le vigile lui intimait l'ordre de se taire et de n'en piper mot à sa mère.

Devant les hommes du commissaire Waly Camara, le sieur Kébé a contesté les faits. "La fille vient souvent dans ma chambre pour me demander des pièces ou des biscuits. Mais, je n'ai jamais fait d'attouchements sur elle. Je me suis trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment, ce jour-là. Mais, je ne lui ai rien fait. Je suis formel", s'est défendu le vigile d'un garage du marché central au poisson de Pikine. Âgé de 35 ans, marié et père de 4 enfants, O. Kébé originaire de la Guinée-Bissau a été déféré au parquet pour les faits de pédophilie et viol sur une mineure de 9 enfants. ■

TENTATIVE D'ESCROQUERIE

Il voulait rouler le Dg du Crous

Il n'a fallu que peu de temps pour les éléments du commissaire central de police de Saint-Louis Ibrahim Diop de mettre la main sur Aboubacry Kane. Ce dernier vient d'être présenté au procureur pour tentative d'escroquerie sur le directeur du Centre régional des œuvres universitaires de Saint-Louis, Biram Ndeck Ndiaye. Ce dernier, très alerte, n'a pas mordu à l'hameçon d'Aboubacry Kane. Étant entendu que les "Faye" et "Sall" sont au pouvoir, l'escroc s'est fait passer pour un agent de la fondation "Servir le Sénégal" de la Première dame, sous le pseudonyme "Diatta", pour mieux réussir son coup. Malheureusement, il a vite été démasqué et mis aux arrêts.

Au téléphone, Aboubacry Kane avait recommandé deux individus au Directeur général du Crous pour qu'il les recrute. Faisant semblant d'avoir mordu à l'hameçon, le Dg avait alerté le commissaire Ibrahim Diop. Le lendemain, comme prévu, une jeune dame s'est présentée à la direction, annonçant avoir été mandaté par "Diatta" de la Fondation "Servir le Sénégal", pour le poste. C'est là que les limiers ont surgi pour l'interpeller. Conduit manu militari au poste de police, la dame a fini par craquer, en avouant que c'est Aboubacry Kane qui l'a envoyée prendre un poste au niveau du Crous, après avoir pris langue avec le directeur du Crous. De fil en aiguille, les policiers ont percé les agissements de "Diatta" qui n'en était pas à son coup d'essai. Sous le régime de Wade, il se présentait comme un militant de la Génération du concret pour rouler les Saint-Louisiens. Les limiers ont fini par lui mettre la main dessus. ■

FARA SYLLA

(CORRESPONDANT SAINT-LOUIS)

LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

La société civile se met au diapason

Des représentants de la société civile africaine et du monde sont réunis à Dakar depuis hier pour être formés sur la convention de l'Onu contre la corruption et son mécanisme d'examen.

ANTOINE DE PADOU

La société civile aura désormais sa part de responsabilité dans la lutte contre la corruption.

Dans le souci de l'outiller pour remplir cette mission, 40 organisations de la société civile venant de 25 pays d'Afrique et 10 autres issues du reste du monde ont démarré, depuis hier, une formation sur la convention de l'Onu contre la corruption et son mécanisme d'examen. Cette convention constitue le "seul instrument juridique universel contraignant de lutte contre la corruption", a précisé Bintou Djibo, coordonnateur résident du système des Nations Unies. Elle a indiqué que la convention des Nations Unies contre la corruption est également un outil de prévention et de répression de la corruption qui agit à travers 4 chapitres différents. Ces chapitres s'articulent autour des mesures préventives de la criminalisation et l'application de la loi, de la coopération internationale et de retour des avoirs. "La convention, dont le but fondamental est de contraindre les criminels à rendre compte, est également un outil de gestion de la lutte contre la corruption qui permet l'harmonisation des législations et la coopération internationale au plus haut niveau", a expliqué Fatou Djibo. À ce propos, elle a indiqué que la formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des partici-

pants à l'examen minutieux de la convention, avant d'insister sur l'article 13 de la convention "qui réitère la nécessité de la mettre en œuvre résolument par la participation active de l'ensemble de la société".

Organisée par l'Office des Nations Unies contre le crime et la drogue (Onudc), cette formation est également l'œuvre de la coalition Uncac, un réseau mondial, créé en 2006, de plus de 350 organisations de la société civile (Osc) dans plus de 100 pays, engagées à promouvoir la ratification, l'application et le suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Ainsi, selon Saâd Filali Meknassi, Membre du comité de coordination, la coalition s'est focalisée ces dernières années sur les moyens de faire obstacle à l'impunité en matière de corruption. Deux autres thèmes centraux ont marqué les travaux de la coalition, lors de la Cosp 4 à Marrakech : L'accès à l'information et la lutte contre le blanchiment d'argent et le rapatriement des avoirs. "On a assisté à une croissance économique soutenue dans l'Afrique subsaharienne, depuis 20 ans et six parmi les pays ayant enregistré la croissance la plus rapide au monde durant la dernière décennie sont issus de cette région. Mais, hélas la corruption continue à s'accaparer d'un quart du Pib de l'Afrique, et selon le récent rapport conjoint de la Bad et Gfi intitulé : "Afrique un créancier net au reste du monde", les transferts nets de l'Afrique

sont estimés entre 597 milliards à 1,4 trillion de dollars de 1980 à 2009", dira M. Meknassi pour justifier cette formation.

Par ailleurs, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Amadou Baal a soutenu que la consolidation et l'accélération de la croissance économique a exigé des pouvoirs publics la mise en place d'une architecture juridique et

institutionnel de lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Il a cité les infractions allant de la corruption d'agents publics nationaux, de la soustraction du détournement ou autres usages illicites de biens par un agent public, au blanchiment de capitaux ou à l'entrave au bon fonctionnement de la justice et de la corruption d'agents publics étrangers. ■

PRESUME DETOURNEMENT A WORLD VOYAGE

Une caissière traînée en justice pour un trou de 1,3 million

Une caissière de l'agence "World voyage" a été traduite hier, devant le Tribunal des flagrants délits de Dakar pour abus de confiance portant sur la somme de 1.329.500 de francs Cfa.

FATOU SY

Au rythme où les procédures pour détournement se succèdent, l'on dirait que la société "World voyage" a besoin d'exercer un contrôle drastique sur la gestion de ses finances. Après l'instruction ouverte contre trois de ses comptables, une caissière s'est retrouvée, hier, devant le Tribunal des flagrants délits de Dakar. Counta Bâ Diallo est poursuivie pour la somme 1.329.500 francs Cfa, alors que ses ex-collègues sont inculpés pour des montants variant entre 5 millions et plus de 40 millions de francs Cfa. Selon Racine Bâ, responsable de "World voyage", le présumé détournement a été découvert après audit. "Elle était chargée des encaissements des transactions des clients, mais il y a eu une différence de chiffres entre le journal de bord et le bordereau de versement", a indiqué la partie civile. L'ex-caissière nie avoir détourné un centime. "Nous

travaillons à la chaîne et il y a un contrôle quotidien. S'il y avait un manquement, on me l'aurait signalé or cela n'a jamais été le cas", s'est défendu l'ex-caissière licenciée depuis mai 2011.

Toutefois, ses dénégations ont été battues en brèche par son ex-collègue comptable. Le témoin nommé Arfang, incarcéré depuis le mois de février dernier, pour détournement portant sur 5 millions, a confirmé le détournement. "Lors d'un contrôle, j'ai eu à constater des manquements dans sa gestion", a confié l'ex-comptable. Selon ses dires, lorsqu'il interpellait la caissière sur les manquements, celle-ci promettait de corriger le lendemain, mais en vain. "Il n'y a jamais eu de contrôle et il ne m'a jamais interpellée", a martelé la prévenue. Cependant, Counta Bâ Diallo a reconnu le délit de faux et usage de faux dans un document privé. Même si elle a tenté de se dédouaner, en arguant qu'elle voulait juste arranger

un client. En fait, après la commande de deux billets de voyage pour un montant de 682.000 francs l'unité, le client avait obtenu un reçu provisoire. Le lendemain, lorsque le client est revenu récupérer les billets, il y avait un rabais de 20.000 francs sur lesdits billets. Seulement, sur la demande du client, l'ex-caissière lui a délivré une attestation portant sur le montant initial au lieu de 662.000 francs.

Licenciement abusif

C'est pourquoi, le conseil de "World voyage" a estimé que le délit de faux est établi, surtout que, a précisé Me cheikh Tidiane Ndao, la prévenue a signé l'attestation, alors qu'elle n'en était pas habilitée. Convaincu que l'ex-caissière voulait s'enrichir sur le dos de ses employeurs, il a réclamé des dommages et intérêts d'un montant de 5 millions de francs. Pour la défense, la prévenue n'a commis aucun délit, mais une faute professionnelle. C'est pourquoi Mes El Hadj Malick Diouf et Sidy Seck ont plaidé la relaxe pure et simple. Ils estiment que la partie civile cherche une décision de condamnation, du fait qu'elle a été traînée devant le Tribunal du travail pour licenciement abusif. Counta Bâ Diallo qui comparait libre, sera éditée sur son sort mardi prochain, 25 juin. ■

MARY TEUW NIANE, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Objectif : "Au moins 50% de bacheliers scientifiques à l'horizon 2022"

Engagé dans un processus de réforme de son secteur de compétence, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mary Teuw Niane, en expose la ligne directrice dans cet entretien avec *EnQuête*.



PAR MAMADOU L. BADJI & DAOUDA GBAYA

Vous avez entrepris un processus de réformes de l'enseignement supérieur. Où en êtes-vous ?

Effectivement, c'est le président de la République qui avait pris l'initiative de convoquer la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur qui s'est tenue après trois mois de travaux préparatoires. A l'issue des plénières, 78 recommandations ont été retenues. Le ministère a opérationnalisé ces 78 recommandations et le président de la République a instruit le Premier ministre de tenir un conseil interministériel pour l'évaluation de l'impact financier de la mise en œuvre de ce programme de réforme. Ce qui a été fait et

Peut-on avoir une idée sur le montant de cet impact financier ?

C'est un montant qui doit être encadré. Il ne faudrait pas au moment où on parle s'arrêter sur ce montant puisqu'il peut évoluer. Ce qui sera soumis comportera un volet investissement, un volet fonctionnement et surtout un volet planification. Évidemment, il y a tout le volet institutionnel qui va accompagner ces réformes.

Quel est le fil directeur de la réforme, autrement dit, quel type d'étudiant projette-t-on au final ?

Il y a une grande ligne directrice qui est que nous voulons orienter la formation de nos étudiants vers les sciences, les technologies, les

delà de ça, nous voulons aussi former dans des sciences de métiers, que ce soit les métiers des arts, de la culture, du multimédia, du cinéma, du tourisme, des affaires, etc. Donc, c'est aller vers des étudiants qui, en sortant de leur enseignement supérieur, vont avoir une compétence à faire valoir auprès des entreprises, des milieux socio-économiques, mais qui ont aussi un savoir-faire de telle sorte qu'ils pourront eux-mêmes prendre des initiatives pour créer les conditions de leur employabilité ou même pouvoir employer d'autres. C'est dans ce cadre que vous voyez déjà la naissance d'un certain nombre de structures étendues sur l'ensemble du territoire nationale. C'est le cas de l'Institut supérieur d'enseignement

professionnel (Isep) de Thiès, une structure qui forme des Bac+2, orientés vers des métiers

avec une forte implication des entreprises puisque les étudiants auront en alternance des formations à l'école et à l'entreprise.

Cela nécessite une sorte de continuité entre l'enseignement supérieur et l'enseignement moyen secondaire, voire de base. C'est ce que vous reproche notamment le

Saes, de ne pas tenir compte du caractère systémique de l'éducation et de la formation. Que répondez-vous ?

Vous savez, il y a plusieurs manières de tenir compte du caractère systémique. Il y a une manière qui a déjà fait ses preuves. Il y a plusieurs décennies, l'État avait convoqué les états généraux de l'éducation et de la formation. Tout le monde s'est mis ensemble et des recommandations en sont sorties. Malgré tout, nous voyons le système tel qu'il est aujourd'hui. Il y a une autre manière de faire en disant que la finalité du point de vue du processus de formation, c'est l'enseignement supérieur. Si nous savons ce que nous voulons faire au niveau de l'enseignement supérieur, nous pouvons, en remontant, définir ce que devraient être ceux qui vont y arriver. En orientant notre enseignement supérieur vers les sciences, les technologies et les sciences de l'ingénierie et les mathématiques, nous voulons avoir plus d'élèves bacheliers scientifiques, contrairement à ce que nous avons aujourd'hui. Cela veut dire qu'au niveau du moyen, on devrait faire un grand effort pour qu'après la troisième, on oriente davantage d'élèves dans les secondes de sciences, de techniques. A ce moment, à l'arrivée, nous aurions ce que nous voulons. De la même façon, il s'agit de dire quelle formation donner à l'élémentaire pour que les enfants formés à ce niveau soient sensibles aux sciences, à l'expérimentation. Et que lorsqu'ils vont arriver au moyen, ils puissent être motivés pour étudier les sciences, les métiers et les technologies. Cette manière de faire est aussi une autre démarche et c'est ce qui a été choisie.

Comment comptez-vous surmonter le gros problème des infrastructures d'accueil des étudiants qui arrivent en nombre de plus en plus important ?

C'est vrais, les infrastructures que nous avons aujourd'hui ne suffisent pas par rapport au nombre d'étudiants que nous gérons actuellement et surtout à l'arrivée massive de nouveaux étudiants. Nous savons que d'ici 5 ans, sans aucun doute, le nombre de bacheliers va doubler et le gouvernement en est très conscient puisque un certain nombre de projets sont en cours. Quand je suis arrivé, il y a beaucoup d'infrastructures qui étaient en cours depuis 5 ou 6 ans, et qui n'étaient pas terminées. Je peux vous dire que d'ici la fin du mois de septembre, toutes les infrastructures en cours seront terminées. Sans doute, il ne va rester qu'un bâtiment à Ziguinchor, pour lequel le marché va être résilié parce que l'entreprise est incapable de continuer. Deuxième aspect, le gouvernement a signé une convention avec la Banque mondiale un programme de financement et de gouvernance de l'enseignement supérieur axé sur les résultats. Il y a aussi un programme d'infrastructures pour les universités de Ziguinchor, de Bambey, de Saint-Louis et de Thiès. Ziguinchor, Saint-Louis et Thiès vont recevoir 3 milliards pour des infra-

structures et Bambey un peu plus de 2 milliards. Pour Bambey et Saint-Louis, les études sont terminées et, en juillet, les appels d'offres vont être lancés pour choisir l'entreprise qui va construire les infrastructures. Pour Ziguinchor et Thiès, c'est en cours et sûrement, au mois d'août, les appels seront lancés. Pour Dakar (Ucad, NLDR), par contre, c'est de la réhabilitation. Là aussi, le cabinet d'architecture a été choisi et il va faire l'étude et sans doute, les marchés seront lancés et c'est sûrement au mois d'octobre. A côté de cela, il y a la construction de nouvelles institutions. J'ai parlé de l'Isep de Thiès, qui est aussi financé par la Banque mondiale. Et l'idée aujourd'hui est d'avoir un Isep dans chaque région du pays. A côté de cela, il y a la deuxième université de Dakar dont le financement de base, de l'ordre de 17 milliards, est donné par la Banque mondiale et ce sera un partenariat public-privé. Le consultant a été choisi et, bientôt, l'appel d'offres pour trouver le partenaire pour la construire sera lancé. Vous avez l'université du Sine-Saloum de Kaolack avec ses quatre sites, à savoir, Kaolack, Kaffrine, Fatick et Diourbel, dédiée à l'agriculture et aux métiers connexes. Les terrains d'implantation ont été identifiés et les constructions vont démarrer en 2014. Ensuite, il y aura l'université du Sénégal oriental à Tambacounda. Le 24 juin, je serai à Tamba pour identifier les terrains qui ont été offerts à cette université et les travaux vont démarrer à la rentrée prochaine.

Et quelle sera la vocation de cette université de Tamba ?

Elle sera à vocation métiers des mines et métiers connexes. C'est la région par essence minière et donc, comme le président de la République le souhaite, les universités doivent accompagner les pôles de développement économique. Quand on dit métiers des mines, c'est aussi aller au-delà des métiers traditionnels des mines, mais il y a tous les métiers de l'électricité, de la mécanique qui y seront aussi développés. Nous allons avoir des pôles universitaires. A l'université de Saint-Louis, il y aura un centre délocalisé au niveau de la région de Louga, un autre délocalisé à Matam. Pour Ziguinchor, il y aura un centre délocalisé dans la région de Kolda et un autre dans la région de Sédhiou. Mais, ça va prendre du temps. On aura ces infrastructures en octobre 2015. Comme les bacheliers n'attendent pas, on met en place actuellement l'université virtuelle du Sénégal qui va développer des enseignements en ligne. Cette université va être accompagnée des espaces numériques qui seront des bâtiments d'un étage avec 200 postes de travail connectés 24h sur 24 à Internet. Ceci va nous permettre de réduire la pression sur une université comme Dakar. A côté de cela, nous utiliserons les places offertes au niveau de l'enseignement supérieur privé, comme cela été le cas cette année pour les bacheliers qui n'avaient pas pu trouver de place au niveau des établissements publics. Dans le cadre du programme

Quand je suis arrivé, il y a beaucoup d'infrastructures qui étaient en cours depuis 5 ou 6 ans, et qui n'étaient pas terminées. Je peux vous dire que d'ici la fin du mois de septembre, toutes les infrastructures en cours seront terminées.

aujourd'hui, nous sommes quasiment au bout du processus d'évaluation du financement et évidemment, le président de la République convoquera bientôt un conseil présidentiel pour les grandes décisions à prendre pour concrétiser les conclusions de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

sciences de l'ingénierie et les mathématiques. Et autour de cette ligne, il y a la formation aux métiers qui peuvent être des métiers de technologies, scientifiques, mais aussi des métiers de toutes sortes. Par exemple, les facultés des lettres et sciences humaines forment, en général, dans les sciences sociales : lettres modernes, histoire et géographie. Au-

de réforme, il y aura un programme d'équipement des laboratoires de recherches, ce qui facilitera le maintien des enseignants. Il y a eu une période où beaucoup d'enseignants du supérieur ont quitté le Sénégal pour aller à l'étranger. Mais il faut dire que ce flux s'est beaucoup réduit. Et on a par contre des enseignants des autres pays qui maintenant postulent au Sénégal et même des enseignants européens. La fuite des cerveaux s'est

trouve la difficulté, de construire des Licences professionnelles pour lesquelles, quand l'étudiant obtient sa Licence, il a des compétences pour pouvoir aller trouver du travail. Et c'est ce qui va encourager les étudiants à partir quand ils ont leur Licence et qu'ils n'ont pas les prérequis pédagogiques pour passer en Master. Je le reconnais, il y a beaucoup d'efforts à faire sur ce point. C'est la même chose aussi pour un titulaire d'un

université a été créée en 1990, donc 30 ans après notre indépendance, et la troisième génération d'université n'est arrivée qu'en 2007, c'est à dire 17 ans après la création de la deuxième université. Et de 2007 à maintenant, l'essentiel des infrastructures qui avait été mis en chantier n'a pas été achevé. Donc c'est ce fossé-là qu'il faut essayer de combler. C'est pour quoi, nous avons fait beaucoup d'efforts pour pouvoir achever cette année tous ces chantiers. Et ceci va permettre aux universités, particulièrement des régions, d'avoir plus de disponibilité pour accueillir les étudiants. Mais, nous devons aussi varier nos formations. Jusqu'à récemment, à part l'École supérieure polytechnique, une ou deux filières de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, nous n'offrions que des formations longues à l'université : des Bac+3, Bac+5 ou Bac+8. Or les entreprises ont besoin de techniciens. Et pour cela il nous faut démultiplier les Bac+2 et il faut ajouter qu'à côté de l'enseignement supérieur, il y a le ministère de la formation professionnelle et de l'artisanat qui offrent des Bac+2 à travers les Bts. Il faut donc démultiplier ces filières pour donner plus de chance aux étudiants. Il faut en outre vaincre cette spirale où l'étudiant a son Bac et veut aller à l'université. Et que quelle que soit la filière qu'il va choisir, il y va tout en sachant parfois qu'il ne va pas réussir parce que cela ne correspond pas à son profil. Ainsi, nous allons travailler main dans la main avec le ministère de la Formation professionnelle et de l'Artisanat, pour sensibiliser les bacheliers et que certains d'entre eux fassent le Bts. Et que d'autres qui envisagent de faire des études longues puissent le faire.

Le gouvernement a décidé de revoir à la hausse les frais d'inscriptions. Ne serait-ce pas une forme de privatisation de l'enseignement public ?

Le chiffre de 150 000 (francs Cfa) qui est avancé, je vous dis que c'est faux ! La France est un pays extrêmement sensible à la question de l'éducation publique, mais les droits d'inscription y sont importants. C'est pareil

Nous avons plus une recherche qui suit la carrière de l'enseignant chercheur plutôt qu'une recherche qui répond au besoin de développement économique, social du pays. C'est pour cela qu'il sera bientôt mise en place une Direction générale de la Recherche.

La norme Unesco fixe le ratio à 2% d'étudiants par rapport à la population. Que compte faire votre département pour atteindre cette norme, comment et à quelle échéance ?

C'est en fait 2% de la population en âge d'aller à l'université. Et c'est vrai, nous en sommes loin. Mais, au rythme actuel où nous arrivent les bacheliers, nous pourrions l'atteindre avant la décennie. Il est heureux de noter effectivement que nous avons beaucoup d'efforts à faire. Nous avons aussi enregistré de nombreux retards en termes d'infrastructures et c'est cela notre difficulté, la deuxième uni-

versité en Gambie. Au Sénégal, depuis les indépendances, nous avons quasiment les mêmes droits d'inscription, même si on se rend compte que c'est l'arbre qui cache la forêt. Quand vous examinez ce qui se passe à l'intérieur de l'Ucad et de l'Ugb, vous vous rendez compte qu'il y a des filières offertes avec des droits d'inscription très élevés. Qui est pénalisé dans cette situation ? Ce sont les enfants issus de familles pauvres qui ne peuvent pas bénéficier d'un enseignement de meilleure qualité. D'où la nécessité de renforcer les moyens financiers des établissements publics



pour que les étudiants restés au pays soient aussi bons que ceux qui vont à l'étranger ou dans les établissements supérieurs privés. C'est dans ce sens que la contribution des étudiants est demandée.

Quel est le montant exact suggéré ?

La commission ad hoc issue de la concertation nationale de l'enseignement supérieur s'est réunie sur la question et a fait une proposition de droit d'inscription pour la première, la deuxième, la troisième année, pour le Master 1, Master 2 et pour le Doctorat. Je ne peux pas donner de

structurer. C'est pour cela qu'il sera bientôt mise en place une Direction générale de la Recherche.

Il se dit que la commission a proposé la réduction du nombre d'étudiants boursiers. Cela a suscité quelques tensions chez des étudiants. Qu'en est-il exactement ?

La commission n'a pas proposé de réduire le nombre d'étudiants boursiers. Elle a proposé d'une part de s'assurer que ceux qui ont des bourses les méritent et de voir les règles d'attribution, de renouvellement et de suppression des bourses.

Aujourd'hui, nous avons 70% de bacheliers littéraires et 30% de bacheliers scientifiques. Nous voulons arriver au moins à 50% de bacheliers scientifiques à l'horizon 2022.

chiffres pour l'instant. Nous attendons que le conseil présidentiel se tienne avant de le faire.

La recherche constitue l'un des maillons faibles du monde universitaire. Que faites-vous pour booster ce domaine ?

Je dirai même le maillon faible de notre système. Nous avons plus une recherche qui suit la carrière de l'enseignant chercheur plutôt qu'une recherche qui répond au besoin de développement économique, social du pays. A part les structures de recherche finalisées comme l'Isra, l'Ita, il n'y en a pas. Aujourd'hui, il faut remobiliser la communauté universitaire qui est la plus importante - elle tourne autour de 1500 enseignants - un potentiel énorme, pour le mettre au service économique et social du pays. C'est le rôle du Grand Prix du chef de l'État pour les sciences que le Président a accepté d'institutionnaliser. Le Grand Prix, c'est 50 millions, le Prix d'encouragement, 25 millions. A cela s'ajoute le Fonds d'impulsion pour la recherche scientifique et technologique. Il y a eu 13 projets qui ont été financés et nous venons de lancer un appel à candidature. Le président de la République a compris que pour qu'une recherche avance, il faut la

D'autre part, les bourses doivent jouer un rôle de moteur. Lorsque nous disons que la priorité, c'est tel domaine, évidemment, on doit avoir plus de bourses.

Quelle est la priorité pour vous ?

Aujourd'hui, nous avons 70% de bacheliers littéraires et 30% de bacheliers scientifiques. Il est important de mettre en place toute une politique d'incitation pour attirer les élèves vers les sciences et les technologies afin d'arriver à une proportion plus équilibrée. La France et la Chine sont à 70% de bacheliers scientifiques. Nous voulons arriver au moins à 50% de bacheliers scientifiques à l'horizon 2022. L'autre aspect, ce sont les bourses pour aller à l'étranger. Quand je suis arrivé, j'ai trouvé que les bourses d'excellence étaient données à tort et à travers. On les donnait à des élèves qui ont une mention Bien et Très bien pour aller faire des UIT en France ou faire des écoles de seconde zone dans différents pays. J'ai sorti une note pour dire que ça suffit ! Les conditions pour bénéficier de la bourse d'excellence, c'est avoir la mention Bien et Très bien mais aussi avoir une préinscription dans une classe préparatoire. Nous allons examiner la possibilité d'avoir une bourse nationale (...) ■

stabilisée parce qu'il y a eu un effort de valorisation des salaires au niveau des enseignants. Ce qui nous rend compétitif au niveau africain.

L'instauration du système Licence-Master-Doctorat (Lmd) pose actuellement des problèmes, et certains étudiants se sentent exclus du passage au master. D'autres titulaires du master ont été interdits de passer le concours de l'École nationale d'administration (Ena). Avez-vous été saisi de ces cas ?

Oui, j'ai été saisi. Mais je commencerai d'abord par les étudiants qui ont réussi la première année de Master, qui sont actuellement en Master 2 et souhaitent passer le concours de l'Ena. J'ai saisi aussi bien le Premier ministre et que le directeur de l'Ena de cette question. Et le Premier ministre a organisé une réunion entre le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Fonction publique et le directeur de l'Ena. La question a été étudiée et la conclusion à laquelle nous sommes arrivés est que l'Ena a des textes précis qui disent que pour concourir, il faudrait avoir un diplôme classé par la Commission nationale de classification des diplômes. Et c'est là où se trouve la difficulté puisque le Master 1 n'est pas un diplôme, donc la commission nationale ne peut pas le classer. Et sans doute, la mise en place du système Lmd change les référentiels. Dans l'ancien système, vous avez le Deug, le Dues, le Duel, la Licence, le Dea, le Dss et le Doctorat. Avec le système Lmd, vous n'avez que trois diplômes à savoir la Licence, le Master et le Doctorat. Il faudra que le ministère de l'Enseignement supérieur, en rapport avec le ministère de la Fonction publique, discutent ensemble pour revoir les textes et les adapter au nouveau système étant entendu que ces anciens diplômes vont déperir.

Est-ce que ces étudiants vont pouvoir passer le concours ?

Le concours est clos. Donc ils ne pourront pas passer le concours, car le Master 1 n'est pas un diplôme. C'est après avoir décroché le Master 2 qu'ils pourront passer le concours. Le deuxième aspect que vous avez soulevé est le passage entre la Licence et le Master, et entre le Master et le Doctorat. Je pense qu'il appartient aux universités, car c'est là où se

POLITIQUE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

Ces contraintes qui freinent la croissance économique

Le diagnostic de la lettre de politique sectorielle de développement, présenté hier, au cours d'un atelier de validation, relève plusieurs contraintes qui ne favorisent pas le développement économique et social.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le ralentissement de la croissance économique est lié à un bon nombre de contraintes. C'est ce qui peut être retenu du diagnostic de la lettre de politique sectorielle de développement du ministère de l'Économie et des Finances dont la validation fait depuis hier à Dakar l'objet d'un atelier.

Il ressort que la situation macro-économique est marquée par une croissance moyenne annuelle de 5% entre 2000 et

2005. Mais, cette croissance a dégringolé à moins de 4% à partir de 2006. Selon la note de présentation, c'est à partir de 2012-2013 que cette croissance a atteint des taux respectifs de "3,5% et 4% contre 2,6% en 2011". En outre, le déficit budgétaire est resté à 4% du Pib entre 2006 et 2011, faisant du Sénégal un pays endetté. Le ratio de la dette est passé de "23,7% en 2007 à 42,9% en 2012, soit 44,5% en termes relatifs". "L'analyse de la dette montre que le Sénégal continue de dégager le profil de

pays à risque de surendettement faible", tempère le diagnostic, même si le taux d'endettement reste encore acceptable par rapport au seuil Uemoa de 70%, de l'avis d'Amadou Ciré Touré, président du comité de pilotage et par ailleurs conseiller technique au ministère de des Finances. Par contre, se désolait-il, "vu le rythme d'évolution de cette dette, cela est quand même inquiétant".

Par ailleurs, l'informel reste le premier secteur pourvoyeur d'emplois au Sénégal et représente 47,7% en 2009, 47,1%

en 2010, 44,6% en 2011 à la formation du Pib, souligne l'étude.

Marchés publics : "lourdeur des procédures"

Dans le cadre des ressources, les contraintes relevées par le texte ont trait, pour la commande publique, "à la lourdeur des procédures de passation des marchés publics" et "l'absence d'une stratégie de formation des acteurs de la commande publique". Dans le cadre du contrôle, de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, la contrainte majeure notée par le diagnostic de la Lpsd relate notamment le "contrôle financier, qui dans son ensemble, est handicapé par le manque de coordination formalisée des organes de contrôle du ministère de l'Économie, des ministères techniques, de la Cour des comptes, de l'Ige et du Parlement".

Le rencontre qui prend fin aujourd'hui permettra de tracer les voies pour une gestion plus performante et rigoureuse des ressources publiques. ■

RÉGULATION DE LA PÊCHE Vers une réglementation du sous-secteur

Principale mamelle de l'économie sénégalaise, caractérisée par l'importance des exportations, la pêche est aujourd'hui en eaux troubles. Parmi ses difficultés, la pêche illécite qui a des répercussions néfastes sur l'économie sénégalaise. Pour y faire face, de nombreuses mesures ont été annoncées, hier, en conseil interministériel, par le gouvernement à travers la mise en place d'un système de suivi, de contrôle et de surveillance des eaux sénégalaises. Ces mesures seront accompagnées de l'instauration du permis de pêche et de l'immatriculation des pirogues de pêche.

Selon le ministre de la Pêche et des Affaires maritimes, Pape Diouf, le gouvernement a la ferme volonté d'instaurer un cadre juridique et institutionnel efficace, devant permettre de réglementer la pêche sénégalaise qui contribue à 1,3% du Pib et 12,5% aux recettes d'exportation.

D'après Pape Diouf, en plus de la mise en place d'un système de régulation du secteur, d'autres actions ont été prises par le gouvernement à savoir la gestion durable des ressources, la promotion des filières, la sécurité des pêcheurs à travers le port de gilets obligatoire, la réduction de la flotte industrielle, la révision des textes réglementaires, la renforcement de la coopération sous régionale, etc. ■

DJIDI DIARRA (STAGIAIRE)

POLÉMIQUE SUR LE SUCRE

Le Cero défend les intérêts de la Csa et du Oualo

■ HABIBATOU WAGNE

Du soutien pour la Compagnie sucrière sénégalaise (Csa) et ses employés. Le bureau du Cercle d'études et réflexions pour le Oualo (Cero) a demandé au gouvernement le blocage du sucre importé pour permettre l'écoulement du produit de la Csa. Cette demande a été formulée à travers un communiqué reçu hier. Le Cero y parle de "l'urgence" et de "la menace de suppression d'emplois au niveau de la Compagnie

sucrière sénégalaise à cause du volume important du sucre importé dans le pays". Le Cercle d'études et réflexions pour le Oualo a demandé à l'État du Sénégal de bloquer le sucre importé.

"Nous demandons à l'État d'entamer des pourparlers avec la Csa, les importateurs de sucre et les différents intervenants du secteur, pour examiner les conditions de mise à la disposition de la population d'un produit de qualité et à un coût raisonnable dans l'intérêt de toutes les parties", dit le document signé du

coordonnateur national du Cero, Diombass Diaw. Selon lui, la Csa constitue un "vecteur social de stabilité" de la zone de Richard Toll et des villages environnants. Et il appelle le gouvernement du Sénégal et particulièrement le chef de l'État à sécuriser l'emploi au niveau de la Csa. "Le sucre produit dans notre pays par la Csa doit être protégé devant celui importé qui ne favorise que certains lobbies qui n'apportent que peu de valeur ajoutée dans le développement économique et social de notre pays", soutient le texte. Lequel ajoute que la Csa est le deuxième employeur de l'État avec "plus de 7000 employés permanents et des dizaines de milliers d'emplois indirects vivant de la filière du sucre". "Une enveloppe salariale mensuelle de plus d'un milliard est ventilée dans la ville de Richard Toll et ses environs", poursuit la

même source.

En outre, ces ressortissants de la zone estime que le Oualo a accusé un retard organisationnel dans la prise en charge efficiente de ses préoccupations de développement. "Le manque d'eau potable dans certains villages malgré leur proximité avec le lac de Guiers en est une parfaite illustration. Ainsi que la récente fermeture de l'usine de tomates Socas de Dagana pose un problème très sérieux de pauvreté dans cette ville. Les emplois temporaires supprimés permettaient aux populations d'avoir un minimum de revenus durant les campagnes de production de tomates", a souligné M. Diaw.

Dans la perspective des recherches de solutions et soucieux du développement du Oualo et de la paix sociale, le Cero envisage d'organiser un atelier de discussions sur la filière du sucre. ■

MOR NGOM AUX SYNDICATS D'ENSEIGNANTS

"Nous devons arrêter de prendre les élèves en otage"

Le ministre directeur de cabinet du président de la République, Mor Ngom, a plaidé hier en faveur des élèves pris "en otage" par un système éducatif en perpétuel crise.

■ VIVIANE DIATTA

L'avenir des élèves inquiète de plus en plus les autorités sénégalaises. Hier, le ministre directeur de cabinet du président de la République, Mor Ngom, a demandé aux syndicats d'enseignants d'arrêter de prendre "en otage" les élèves. Cet appel a été lancé à l'occasion de la cérémonie de consécration des lauréats du concours national "Oscar Tice", initié par le projet l'Usaid/ éducation de base en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Selon lui, le gouvernement et les syndicats doivent être des partenaires. "Pourquoi devrait-on accepter le blocage du système par le simple fait du dialogue ? Nous devons être

inclusifs et avancer la main dans la main. L'avenir de ce pays repose sur sa jeunesse. Arrêtons de prendre les élèves en otage", a lancé Mor Ngom.

En outre, le directeur de cabinet du Président a demandé aux enseignants, élèves, parents, autorités et aux différents partenaires de l'école présents dans la salle de se pencher sur la question afin de relever les défis de l'école sénégalaise. "Nous devons tous arriver à cette symbiose pour relever les défis. L'école doit être le creuset du savoir et non celui des revendications. Nous devons tous, dans une parfaite synergie, relever les défis de l'école sénégalaise. Nous ne devons plus accepter que ces innocents (les élèves) soient pris en otage. Certes, on

peut revendiquer ses droits, mais aussi assumons nos devoirs", a dit M. Ngom.

Pour le directeur de l'Usaid, Henderson Patrick, le concours "Oscar Tice" permet à l'organisme de contribuer de façon significative à préparer un futur citoyen sénégalais apte à s'insérer confortablement dans la société de l'informatique. "Au-delà de l'école, l'informatique avec la connexion sur internet

est devenue un outil de plus en plus au citoyen. Outre l'ouverture sur le monde, l'informatique permet à l'élève d'améliorer la croissance de son environnement. Les Tice améliorent et influencent grandement la recherche scientifique et technique. Elles permettent de réaliser de nouvelles découvertes qui ont un effet sur la croissance économique et le développe-

ment", a expliqué M. Henderson.

De son côté, le ministre de la Communication Cheikh Bamba Diéye a souligné que l'enseignement des technologies de l'information et de la communication (Tic) et l'accès à l'internet doivent être compris comme une forte interpellation sur l'urgence d'une prise en main de nouvelles aspirations dans le domaine de l'éducation. ■

PRIX CONCOURS NATIONAL OSCAR TICE

La palme à la région de Ziguinchor

La région de Ziguinchor a remporté presque tous les prix du concours "Oscar Tice" initié par le projet l'Usaid/ éducation de base. Cette deuxième édition du concours a été lancée en décembre 2102 avec la participation de 219 collèves dans 10 régions du pays et 67 daaras dans quatre régions.

Le Cem de Grand Yoff a gagné le premier prix des meilleurs sites Web suivi du Cem de Bounkiling et Tété Diadhiou de Bignona en troisième position.

S'agissant des prix thématiques, le Cem Aoune Sané de Ziguinchor a rem-

porté le premier prix suivi du Cem de Bounkiling. Pour les prix des meilleures structures éducatives, le Cem Tété Diadhiou est arrivé premier suivi du Cem de Kolda et Aoune Sané de Bignona. Pour les inspections d'académies, l'IA de Ziguinchor a remporté le prix.

Concernant les daaras communautaires, celui de Niomré est premier sur la liste suivi du daara Ibnou Taïbia de Pikine et le daara Thierno Malal Talla de Sintjou Malembé (Kanel).

Depuis 2008, le projet accompagne le ministère de l'Éducation nationale, notamment la Direction de l'enseignement moyen et secondaire générale

(Demsg) dans la mise en œuvre d'un modèle de réforme curriculaire visant à installer les compétences du 21e siècle chez les élèves des collèges d'enseignement moyen.

"Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès, la qualité et la gouvernance du système éducatif sénégalais avec un financement du gouvernement américain à hauteur de 33 millions de dollars (16,5 milliards de francs Cfa). Nous avons modernisé 355 daaras dans une durée de 5 ans dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Louga et Matam dont 65% des talibés sont aptes à la passerelle du non formel vers le formel", a informé le chef du projet Guitèle Nicoleau. ■

VIVIANE DIATTA

CULTURE - HOMMAGE

Les honneurs de la Rts à Doudou Ndiaye Rose



■ MARIÉTOU KANE (STAGIAIRE)

“**Q**ue celui qui veut me rendre un hommage n'attende pas ma mort pour le faire, faites-le pendant que je suis encore en vie". C'est par ces propos que le grand tambour major Doudou Ndiaye Coumba Rose est monté sur scène, lundi, vers minuit, lors d'une soirée qui rend hommage à sa carrière professionnelle, à l'initiative de la Rts.

A quelques jours de fêter ses 83

ans, le 28 juin prochain, Doudou Ndiaye Coumba Rose a dansé comme les jeunes de 30 ans. Et encore, ces derniers étaient dans l'incapacité de se tenir debout vers 3h du matin. "Je remercie Allah Le Tout Puissant qui m'a accordé longévité et santé de fer jusqu'à ce grand jour que j'ai tant attendu. Le Sénégal méconnaît mon mérite. Nul n'est prophète chez soi. Je suis très respecté à l'étranger. Je salue l'initiative de la Rts d'avoir fait ce que personne n'a jamais pensé faire", a dit le mentor des "rosettes".

Ses déclarations sont étayées par une projection sur grand écran de témoignages de personnes d'horizons divers, dont le Japon. Selon d'ailleurs l'ambassadrice japonaise au Sénégal, son peuple profite du passage annuel au Japon du tambour major sénégalais pour en faire un festival.

Idole pour les uns, amis pour les autres, grand-père pour la jeune génération d'artistes, ils ont été nombreux à s'être déplacés pour faire honneur au tambour major. Daara J Family et Xalam, représenté par le trio Cheikh Tidiane Tall, Henri Guillabert et Tapha Cissé, ont assuré. Tout comme les majorettes du lycée Kennedy : "Si on parle de majorettes au Sénégal et à l'étranger, c'est grâce au compagnonnage de plus de 30 ans de ce monsieur (Doudou Ndiaye Coumba Rose en l'occurrence)", a confié la chorégraphe et superviseuse des filles Mariama Diémé Diédiou. Auparavant, le choral Saint Joseph de Médina dirigée de son vivant par Julien Jouga a aussi eu à honorer le tambour major. Même la mode était de la partie avec un défilé de la styliste-modéliste Oumou Sy. Pour la plus grande joie de l'ambassadeur de la culture sénégalaise. ■

CINÉMA - TROPHÉES FRANCOPHONES A DAKAR

Plein écran, salle quasi vide

La première soirée des Trophées francophones du cinéma, démarrés lundi à Dakar, n'a pas intéressé grand monde. La salle de Sorano où se font les projections était quasi vide lundi soir.

■ BIGUÉ BOB

Sorano a ouvert ses portes aux cinéphiles lundi soir pour la première édition des Trophées du cinéma francophone. Premier film projeté, le Yennenga d'or 2013, "Tey", réalisé par le Sénégalais Alain Gomis. Les organisateurs pensaient-ils attirer beaucoup de spectateurs ? Las. Soit les gens ont d'autres chats à fouetter ou alors la pub est mal passée.

En tous les cas, c'est dans une salle quasi vide que cette première soirée cinéma s'est tenue. Et les rares présents avaient presque tous des badges autour du cou. En fait, ils sont soit électeurs, soit journalistes, soit membres de l'organisation.

Pourtant, l'entrée de la salle est gratuite. Et du matériel haut de gamme a été déployé pour faire plaisir aux amoureux du cinéma. Avec deux séances par jour et pendant deux semaines, les amoureux du film peuvent encore largement se régaler. Ils ont en tout cas raté les projections de "Tey" suivi du film "À perdre la rai-

son" du réalisateur belge Joachim Lafosse. Il concourt dans la catégorie long métrage fiction.

Tout commence par des images de Murielle sur un lit d'hôpital. Elle débite des phrases incompréhensibles. Suit un tableau de deux jeunes amoureux étalés par terre et faisant l'amour. C'est encore Murielle avec celui qui deviendra par la suite son mari, Mounir. Un jeune Marocain adopté par le mari "blanc" de sa sœur, le docteur André Pinget. Jeune institutrice, Murielle s'attache d'avantage à Mounir. On la montre rayonnante, gaie et aimable avec ces élèves. Les liens entre le couple se solidifient et finissent par un mariage béni par André. Le docteur offre au couple leur lune de miel et les accompagne même. Tout est rose jusqu'au jour où Murielle enchaîne grossesse sur grossesse. Elles donnent naissance à trois petites filles et un garçon. Les charges s'alourdissent. Des problèmes surgissent. Des liens se cassent petit à petit au sein du trio. Murielle voit une psy, mais sans succès. Elle finit par tuer ses quatre



enfants et se retrouver sur un lit d'hôpital après un suicide raté.

Le film dénonce en outre les mariages "blancs". Des étrangers se marient à des nationaux juste aux fins d'avoir des papiers en règle. Ce n'est pas le cas de Mounir et Murielle, qui se sont mariés par amour. Mais plutôt de Samir, frère de Mounir et Françoise, sœur de Murielle. Une somme est versée par André à Françoise afin qu'elle accepte de se faire passer la bague au doigt par Samir, qui obtient par ce geste le droit de séjourner en terre belge. ■

MUSIQUE - FÊTE DU 21 JUIN

Le ministère de la Culture appuie les initiatives "privées"

En conférence de presse, hier, à Dakar, le ministère de la Culture a rappelé que c'est aux acteurs culturels de s'approprier la Fête de la musique. Le département de tutelle entend appuyer les initiatives "privées", même s'il a son programme pour cette fête mondiale.



Célébrée le 21 juin de chaque année, la Fête de la musique 2013 sera marquée ce vendredi au Sénégal, comme partout ailleurs dans le monde. A cet effet, différents plateaux sont programmés à travers le pays, a annoncé la Direction des arts du ministère de la Culture, hier, lors d'une conférence de presse à Dakar.

"Ce n'est pas le ministère qui organise", a cependant précisé Tidiane Diallo, directeur de l'orchestre national. En effet, la tutelle ne fait qu'appuyer des initiatives. "On ne devrait pas attendre un ministre pour l'organisation de la Fête de la musique. Il faut qu'on ait cette culture d'initiatives privées", a exhorté le nouveau directeur des Arts et ancien secrétaire général de la biennale Dak'Art, Ousseynou Wade.

Parlant du choix porté sur les différentes zones devant accueillir les manifestations prévues vendredi, il a cité la région de Fatick qui va recevoir un plateau de la diversité culturelle. Cela entre dans le cadre de la tournée du ministre de la Culture, Abdou Aziz Mbaye. Kaffrine est également dans l'agenda. "Kaffrine a reçu du matériel de la part du ministère et le directeur du centre culturel régional a émis le souhait d'uti-

liser celui-ci en premier le jour de la Fête de la musique", a fait savoir Ousseynou Wade. Dans Dakar, Guédiawaye et Pikine seront de la fête avec l'Omart, tout comme la Maison de la culture Douta Seck ainsi que la Gare ferroviaire et Kolda.

A Douta Seck, un marché de la musique

Cela dit, Douta Seck présente le programme le plus intéressant. Loin du folklore habituel, le centre culturel propose un marché de la musique. Vingt stands répartis entre des labels de musique, des producteurs indépendants, des artistes, des mécènes et des télévisions et radios y seront ouverts vendredi. Chaque exposant est invité à montrer ses réalisations. "Des échanges sont aussi prévus entre les différents exposants", a indiqué le coordonnateur de cette journée, Boubacar Obèye Thiolye. "On veut créer des connexions entre les divers acteurs du secteur de la musique", a rajouté la directrice de Douta Seck, Awa Cheikh Diouf. Avant cela, les artistes sont appelés à un exercice civique : le don de sang. ■

B.BOB

Le concert de Youssou Ndour absent de l'agenda

Dans le programme de la Fête de la musique déployée par le ministère de la Culture, il a été annoncé un plateau au Grand-Théâtre. Lequel recevrait tous les artistes venus des régions et qui sont actuellement en résidence artistique à Dakar. Leur participation entrerait dans le cadre du programme de la diversité culturelle. Et la participation du ministre et chanteur Youssou Ndour était prévue à cette soirée. Les choses ne sont pas aussi nettes.

"Au niveau de la coordination de la Fête de la musique, nous n'avons pas d'informations portant sur la participation du ministre Youssou Ndour à la Fête de la musique", a relevé le directeur des arts, Ousseynou Wade. Ainsi, l'événement annoncé sur la Tfm ne rentre pas dans le programme du ministère de la Culture. Encore que le plateau du Grand-Théâtre sera transféré à la Gare ferroviaire. "S'il y a un programme au Grand-Théâtre, c'est privé. Le principe de la gratuité est fortement affirmé sur tous les espaces publics", a souligné M. Wade.

En fait, le principe de la gratuité, fondement de cette journée, semble biaisé, selon certains. Car d'aucuns décèlent derrière le concert gratuit de Youssou Ndour une opération commerciale avec l'envoi de messages ou l'émission d'appels sur serveur pour avoir des tickets d'entrée. Ce qu'a démenti hier la direction générale du Groupe Futurs Médias (Gmf), selon la Rfm. ■

B.BOB

MALI - ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 28 JUILLET

Pouvoir et rebelles touareg concluent un accord à Ouaga



Le pouvoir malien et les rebelles touareg qui occupent Kidal, dans le nord du Mali, ont enfin signé mardi à Ouagadougou un accord pour permettre la tenue de l'élection présidentielle du 28 juillet, à l'issue d'âpres négociations.

Lors d'une cérémonie au palais présidentiel du Burkina Faso, pays médiateur, les deux camps ont signé ce document qui prévoit un cessez-le-feu, un retour de l'armée malienne à Kidal et un cantonne-

ment des combattants touareg sur des sites de regroupement. Baptisé "Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali", le texte marque l'aboutissement d'une dizaine de jours de difficiles discussions entre le régime malien de transition et les deux groupes touareg, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA).

La France, qui a lancé en janvier l'opération militaire pour chasser les groupes islamistes armés qui occupaient le nord du Mali, s'est félicitée d'une "avancée majeure dans la sortie de crise". Le représentant du secrétaire général de l'ONU au Mali, Bert Koenders, a salué une "avancée significative pour la stabilisation" du pays, et l'Union européenne un accord "historique".

"Un tremplin vers un Mali nouveau"

L'accord traduit "le début de la réconciliation" entre Maliens et sera "un trem-

plin vers un Mali nouveau", a assuré le ministre malien de l'Administration territoriale, le colonel Moussa Sinko Coulibaly. Il doit être "un point de départ pour rebâtir une nation avec toutes ses composantes ethniques", a estimé Mahamadou Djeri Maiga, vice-président du MNLA, appelant à "tourner la page de la haine". Dans l'accord, les deux camps s'engagent à lutter contre le terrorisme.

Un désarmement progressif

Comme l'exigeait le régime malien, qui a plusieurs fois bloqué les discussions autour de cette question, des soldats maliens devraient donc être rapidement positionnés dans la région de Kidal. Mais le désarmement se fera dans les conditions souhaitées par le MNLA-HCUA et les médiateurs internationaux.

Bamako avait réclamé que les rebelles soient désarmés sitôt l'armée revenue à Kidal. "Pas faisable techniquement", ont répliqué la médiation et ses partenaires, faisant valoir qu'un désarmement est une œuvre de longue haleine, qui doit

s'inscrire dans un processus "DDR" (désarmement, démobilisation, réinsertion), finalement prévu dans l'accord. Le retour des soldats maliens et le cantonnement des combattants touareg seront accompagnés par la future Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), qui absorbera à partir de juillet la force africaine (Misma) déjà sur place, et par l'opération française Serval.

La présence des forces internationales à Kidal, où des soldats français sont basés à l'aéroport depuis plusieurs mois, est vue comme un moyen de limiter le risque de confrontation entre les belligérants d'hier, alors que l'armée malienne comme les rebelles ont été accusés de nombreuses exactions. Il s'agit de "garde-fous qui nous rassurent", ont commenté les groupes touareg.

L'accord prévoit enfin la création d'une "commission d'enquête internationale" sur les crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis dans le nord du Mali. ■

LEPARISIEN.FR

LA LETTRE D'ALLÉGEANCE DE CHRISTINE LAGARDE À NICOLAS SARKOZY



L'ancienne ministre de l'économie, Christine Lagarde a été auditionnée le 23 mai par la Cour de justice de la République dans l'affaire Tapie-Lagarde. Lors de la perquisition que les enquêteurs ont effectuée à son domicile parisien, le 20 mars, ils ont trouvé une lettre manuscrite, non datée, destinée à Nicolas Sarkozy, en forme de serment d'allégeance.

"Cher Nicolas, très brièvement et respectueusement", écrit la patronne du FMI.

"1) Je suis à tes côtés pour te servir et servir tes projets pour la France.

2) J'ai fait de mon mieux et j'ai pu échouer périodiquement. Je t'en demande pardon.

3) Je n'ai pas d'ambitions politiques personnelles et je n'ai pas le désir de devenir une ambitieuse servile comme nombre de ceux qui t'entourent dont la loyauté est parfois récente et parfois peu durable.

4) Utilise-moi pendant le temps qui te convient et convient à ton action et à ton casting.

5) Si tu m'utilises, j'ai besoin de toi comme guide et comme soutien : sans guide, je risque d'être inefficace, sans soutien je risque d'être peu crédible. Avec mon immense admiration. Christine L." ■

LEMONDE.FR

BRÉSIL - MANIFS CONTRE LA VIE CHERE

Plusieurs villes abaissent le prix des transports

Porto Alegre, Recife et d'autres grandes villes brésiliennes ont annoncé mardi des réductions des prix des transports publics au lendemain de manifestations massives qui ont rassemblé plus de 250.000 Brésiliens dans les rues.

La baisse du prix du ticket de bus, de métro et de train est la revendication à l'origine de la mobilisation sociale depuis 10 jours, qui s'est ensuite étendue à la facture du Mondial (15 milliards de dollars, 11 milliards d'euros), à la corruption et à des demandes d'investissements dans la santé

et l'éducation.

Des réductions à Porto Alegre, Sao Paulo, Recife et Pelotas

A Porto Alegre (sud), le berceau du Forum social mondial, où lundi la manifestation a réuni 12.000 personnes, le ticket de bus est passé de 3,05 à 2,80 reais (de 1,07 à 0,98 euro) après le retrait d'un impôt, a indiqué le maire de la ville José Fortunati, cité par le journal Estado de S.Paulo.

Lundi, un groupe de manifestants, la majorité le visage caché par un foulard, y

avaient mis le feu à un autobus, en avaient détruit un autre avant de saccager et piller des magasins. Ils avaient aussi mis le feu à des dizaines de poubelles sur la principale avenue de Porto Alegre jusqu'à l'arrivée de la police qui les avait dispersés avec des balles en caoutchouc et du gaz lacrymogène : 44 personnes avaient été interpellées.

A Pelotas, une autre ville de la région, le prix du ticket de bus a été réduit de 15 centimes et est désormais de 2,60 reais. A Recife et dans sa banlieue (nord-est), le prix du ticket a baissé de 10 centimes ainsi

qu'à Cuiaba (centre-ouest) et Joao Pessoa (nord-est). A Sao Paulo (sud), où les prix des transports sont récemment passés de trois à 3,20 reais, les manifestants ont demandé le retrait de l'augmentation et même la gratuité des transports publics.

Le maire de Sao Paulo, Fernando Haddad, a accepté mardi de revoir les tarifs après une réunion avec des représentants du mouvement pour la gratuité des transports qui ont dit que les manifestations se poursuivraient jusqu'à l'annulation de l'augmentation.

A Rio de Janeiro, théâtre lundi de la manifestation la plus massive et la plus violente, le prix du ticket de bus a augmenté, passant de 2,75 à 2,95 reais. ■

L'EXPRESS.FR (AVEC AFP)

IRELANDE DU NORD - SOMMET DE PAYS INDUSTRIALISÉS

Le G8 s'engage contre la fraude fiscale (mais) peu d'actions concrètes

Le groupe des huit pays les plus industrialisés s'est engagé mardi à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude fiscale mais n'a annoncé que peu de mesures concrètes en ce sens.

A l'issue d'un sommet de deux jours à Enniskillen, en Irlande du Nord, les dirigeants du G8 se sont mis d'accord sur une liste d'objectifs, notamment sur une plus grande transparence concernant les sociétés-écrans et sur le renforcement des échanges automatiques d'informations entre les services fiscaux des différents pays. Les Huit demandent aussi que les entreprises acceptent de fournir au fisc plus d'informations sur leurs bénéficiaires.

Mais le communiqué final ne contient aucun engagement ferme en vue de créer un registre des véritables propriétaires des

entreprises, qui serait mis à la disposition de la justice et des services fiscaux. C'est pourtant ce qu'aurait voulu la Grande-Bretagne, hôte de ce sommet.

Le G8 a accompli "un grand pas" dans la lutte contre la fraude fiscale et a adressé un message dissuasif aux évadés fiscaux, a toutefois estimé François Hollande. "C'était un signe qui était attendu, parce que si nous voulons avoir la maîtrise de nos finances publiques, la méthode la plus simple c'est de faire payer l'impôt par ceux qui aujourd'hui s'y refusent, s'y soustraient", a poursuivi le président français. Il a toutefois reconnu que les huit chefs d'Etat et de gouvernement auraient "voulu aller encore plus loin, notamment pour tout ce qui concernait les sociétés multinationales, les registres qui pouvaient être publiés".

Scepticisme

Les Etats-Unis se sont engagés à lutter contre le recours frauduleux aux sociétés-écrans mais n'ont toujours pas pris de mesures concrètes à ce sujet. Dans certains Etats comme le Delaware, le problème est patent et a été soulevé par des défenseurs de la transparence financière. La Maison blanche a souligné qu'elle poursuivrait ses efforts en vue de mettre en place la législation la plus complète possible pour identifier les véritables propriétaires des sociétés-écrans.

Gavin Hayman, responsable du groupe anti-corruption Global Witness, n'a pas caché son scepticisme. "Les Etats-Unis ont déjà promis ce genre de choses par le passé et on n'a pas vu grand-chose de concret", a-t-il dit. Des géants mondiaux comme Starbucks, Apple ou Amazon ont



été critiqués ces derniers mois pour avoir, sans forcément enfreindre la loi, réduit considérablement les impôts qu'ils paient en Europe ou aux Etats-Unis, ce qui avait conduit le Premier ministre britannique David Cameron à inscrire ce sujet à l'ordre du jour du sommet.

Le dossier sera également évoqué lors du sommet du G20 début septembre à Moscou et l'OCDE aura entre-temps présenté ses propositions en la matière. La proposition d'une "assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés" (ACCIS) reste ainsi à l'état de projet car

plusieurs pays, dont l'Irlande, y voient le prélude à un taux unique d'imposition des bénéficiaires dans l'Union.

Le commissaire européen Michel Barnier, chargé du marché intérieur et des services financiers, est favorable à l'instauration d'une obligation de déclaration des activités des entreprises pays par pays, déjà en vigueur pour les banques, une proposition défendue par une partie des députés européens et soutenue entre autres par les travaillistes en Grande-Bretagne. ■

REUTERS

FOOT - COUPE DU SÉNÉGAL (¼ DE FINALE)

Linguère / Uso, l'affiche phare

Les quarts de finale de la Coupe du Sénégal démarrent cet après-midi avec la Renaissance de Dakar (L2) qui va défier au stade municipal de Mbour Touré Kunda (L1).

— LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

Les quarts de finale de la Coupe du Sénégal seront marqués par le choc entre équipes de l'élite demain au stade Me Babacar Sèye, avec la Linguère de Saint-Louis qui accueille une autre équipe de la Ligue 1, l'Union sportive de Ouakam (Uso).

La dernière confrontation entre les 2 équipes s'est soldée par un score nul et vierge (2^e en Ligue 1) au stade Demba Diop. Mais, depuis lors, la Linguère s'est reprise au point de se classer 4^e du championnat (35 pts) à deux longueurs du duo de tête (Diambars et Olympique de Ngor) comptant 37 points et à un point du 3^e, Jaraaf (36 pts).

Par contre, son vis-à-vis, l'Uso, s'est retrouvé dans la deuxième moitié du tableau de classement (9^e) avec 27 points au compteur. Néanmoins, les Ouakamois

peuvent être galvanisés par une brillante victoire contre le leader, Diambars, sur un lourd score de 4 buts à 2.

La Renaissance défie Touré Kunda

La Renaissance de Dakar quant à elle sera opposée cet après-midi au Touré Kunda (L1) pour ces mêmes ¼ de finale de la Coupe du Sénégal. C'est la seconde confrontation d'affilée des Dakarais en Coupe du Sénégal face à une équipe mbouraise, après avoir éliminé le Stade de Mbour en 8^e de finale (5 tab 3), (1-1) à la fin des prolongations.

La Renaissance a assuré son maintien dans la Ligue 2 en terminant 3^e de la poule A avec 19 points derrière le Stade de Mbour (1^e, 23 pts) et le Ndiambour (2^e, 22 pts). Alors que leur adversaires de Mbour sont logés dans le ventre mou du

classement de Ligue 1 (8^e, 28 pts). Le Touré Kunda a connu une série de 5 matches sans victoire, avec une défaite lors de sa dernière sortie à domicile face au Port (1-0).

Les autres matches des quarts de finale vont opposer demain Walidann de Thiès (N1) au Jaraaf (L1). Pendant ce temps, le champion en titre du Sénégal (2012), Casa Sport, recevra au stade Aline Sitoé Diatta l'équipe championne de la Ligue 2 cette saison, la Suneor de Diourbel. ■

PROGRAMME

Aujourd'hui

16h30 Touré Kunda - Renaissance

Demain

16h30 Wallidann de Thiès - Jaraaf

16h30 Casa Sport - Suneor

17h30 Linguère - Uso

DÉMISSION DU PRÉSIDENT MODOU FALL

Quelles conséquences pour l'As Pikine ?



— CHEIKH THIAM (CORRESPONDANT PIKINE)

Modou Fall a jeté l'éponge lundi à la surprise générale, à un an de la fin de son mandat de trois ans. Outré et touché dans sa chair par des propos malveillants d'un groupe de sup-

porters après le match nul (0-0) contre le voisin du Guédiawaye FC, M. Fall a démissionné de son poste de président de l'As Pikine.

Après trois ans passés à la tête du club, Modou Fall a injecté plus de 300 millions dans les caisses du club. Il a remporté la Coupe de la Ligue avec le club en 2011 et a disputé une finale perdue l'année suivante (2012) face à Niary Tally (0-1).

Cette démission inattendue arrive au moment où le club est en quête de fonds

afin d'acquiescer une autonomie financière. C'est d'ailleurs ce qui a motivé l'organisation d'une soirée de gala le vendredi 14 juin dernier. Car les ressources financières de l'équipe ne reposaient que sur les épaules de Modou Fall dont le départ sera sans doute ressenti, alors que le club est à la sixième place du classement de Ligue 1 (31 pts) à 9 journées de la fin du championnat. Beaucoup de dégâts collatéraux en perspective, du genre d'une expulsion de leurs appartements de quelques joueurs qui sont pris en charge par M. Fall, ainsi qu'une menace sur les salaires des joueurs car le club n'a aucun sponsor qui peut lui servir de palliatif.

La question que tout le monde se pose à Pikine est de savoir qui s'occupera maintenant de toutes ces dépenses ? ■

la coupe de la ligue, sans sponsors a bénéficié d'un "acompte personnel de son président, qui a avancé 50 millions de francs Cfa" pour la relance de ses activités. ■ (APS)

FOOTBALL : FINANCEMENT

La Ligue sénégalaise en passe d'engranger 400 millions par an

Moins d'un an après sa mise en place, le nouveau bureau de la Ligue sénégalaise de football professionnel va engranger "pas moins de 400 millions [francs CFA] entre le contrat de sponsoring et les droits télé", a appris l'APS de source proche de ladite instance. "Nous aurons au moins une rentrée d'argent annuelle de 400 millions [francs CFA] après la signature de notre contrat de sponsoring avec Orange Sénégal et la signature de notre contrat de concession avec une société de production télé", a déclaré une source proche de l'administration de la LSFP.

L'APS a appris que l'instance dirigée par Saer Seck signe ce mercredi un contrat de sponsoring avec Orange-Séné-

gal, d'un montant "d'au moins 300 millions [francs CFA] par an pendant quatre ans".

"En plus de l'argent que l'on va récolter d'Orange, le bureau a reçu mandat de signer avec une structure de production et de commercialisation des droits TV, qui va nous rapporter 100 millions par an", a ajouté notre interlocuteur. Durant la campagne précédant sa nomination à la tête de la Ligue, l'actuel président Saer Seck avait annoncé la signature prochaine d'un contrat de cession des droits télé qui rapporteront "cent millions à la ligue par année".

Confrontée à des tensions de trésorerie, la Ligue de football professionnel qui a démarré l'une de ses compétitions dédiée,

local achevé le 21 mai dernier". Du coup, l'équipe est forfait pour sa double confrontation qu'elle devait avoir face à la Libye les 23 juin et 5 juillet.

BORDEAUX

La Premier League, un "rêve" pour L. Sané

Sous contrat jusqu'en juin 2015, Lamine Sané, qui serait courtisé par West Ham, Everton et Southampton, s'est confié à Sky Sports. "Je suis un grand fan du championnat anglais, tout le monde le sait", a-t-il affirmé, avant de se faire plus précis. "C'est un rêve de jouer en Angleterre et je vais aller là-bas et tester mes limites face aux Robin Van Persie, Wayne Rooney, Dimitar Berbatov et Fernando Torres". Alors que West Ham serait le plus pressant pour accueillir l'international sénégalais de 26 ans la saison prochaine (Bordeaux aurait déjà refusé une offre des Hammers jugée insuffisante), le défenseur central a confirmé qu'un club, dont il n'a pas souhaité divulguer l'identité, était en pointe sur son dossier. "Je suis en contact avec plusieurs équipes, mais je pense qu'il y en a une plus sérieuse que les autres, qui m'a observé plusieurs fois cette saison. J'espère qu'ils trouveront un accord avec Bordeaux et que je pourrais jouer en Angleterre", a conclu Sané, 115 matches de Ligue (6 buts) au compteur avec les Marines et Blanc.

NEWCASTLE

Cissé appelé "poule mouillée"

Décidément, Joe Kinnear a quelques difficultés avec les noms. Introuvable dans ses fonctions de directeur sportif de Newcastle, le manager s'est quelque peu couvert de ridicule lors d'une interview sur les antennes de Talksport. Invité à parler de son projet et de ses ambitions pour les Magpies, le technicien a eu les plus grandes difficultés à évoquer les noms des joueurs de l'effectif. Sans le moindre trucage ou humour volontaire, l'homme de 66 a ainsi dit : "Il y a de magnifiques joueurs au milieu de terrain. Tioté, Hatem Ben Afri (pour Hatem Ben Arfa, ndlr)." Il ne s'est pas arrêté en si bon chemin et a poursuivi : "Yohan Kebab (pour Cabaye, ndlr) et Sissoko sont aussi très solides. Après le départ de Demba Ba, quelqu'un comme Sissy (Papiss Cissé, ndlr) a réussi à mettre une dizaine de buts." Le terme "Sissy" voulant dire, au passage, "poule mouillée" en anglais. L'international sénégalais appréciera.

Koscielny décline le Barça

Courtisé par le FC Barcelone et le Bayern Munich, respectivement champions d'Espagne et d'Allemagne, le défenseur central d'Arsenal Laurent Koscielny (27 ans, 25 matches et 2 buts en Premier League en 2012-13) aurait pourtant fait son choix : poursuivre l'aventure avec les Gunners. L'international français (10 sélections) aurait en effet confié à son entraîneur Arsène Wenger son désir de rester à Londres la saison prochaine selon The Sun ce mardi. Un soulagement pour le technicien alsacien qui préférerait voir partir Thomas Vermaelen cet été.

PSG

Le Barça y croit toujours pour T. Sylva

Alors que le joueur laisse parfois planer le doute, le Paris Saint-Germain est lui très clair à ce sujet : il n'est pas question que Thiago Silva (28 ans, 22 matches en L1 en 2012-13) s'en aille cet été. Mais à en croire le Mundo Deportivo, le FC Barcelone n'aurait pas perdu l'espoir de recruter le défenseur brésilien à l'occasion de ce mercato estival. Le Barça estime en effet qu'une possible arrivée du joueur de Chelsea David Luiz chez les

champions de France ouvrirait la porte à un départ du capitaine de la Seleção. Si on peut comprendre la position des Blaugrana, cela ne signifie pas pour autant que le PSG changera d'avis concernant l'ancien Milanais d'une part. Et d'autre part, David Luiz est encore loin d'avoir quitté les Blues...

Et vise Mata

Après Fernando Torres, qui a poliment refusé, le FC Barcelone s'intéresse à un autre joueur de Chelsea, Juan Manuel Mata (25 ans, 35 matches et 12 buts en Premier League en 2012-13). D'après El Mundo Deportivo, le club catalan se serait positionné pour récupérer le milieu de terrain offensif espagnol au cas où ce dernier n'entrerait pas dans les plans du nouvel entraîneur des Blues, José Mourinho.

REAL

Liverpool fixe le prix de Suarez

Lassé des déclarations de son attaquant, Liverpool aurait accepté d'ouvrir la porte à un départ de Luis Suarez (26 ans, 33 matches et 23 buts en Premier League en 2012-13) cet été. Les Reds, qui ne veulent plus d'un joueur manifestant sans arrêt le désir d'évoluer ailleurs, auraient accepté d'entamer des discussions avec le Real Madrid, selon le Daily Mail. Mais le club des bords de la Mersey aurait signifié aux Merengue qu'il attendait 59 millions d'euros en échange de l'international uruguayen. A ce tarif-là, le Real devrait vite se tourner vers d'autres pistes...

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2014

Les scènes de liesse font deux morts en Éthiopie

La qualification de l'Éthiopie pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 après la victoire contre l'Afrique du Sud dimanche (2-1) n'a pas seulement été gâchée par l'ouverture d'une enquête de la FIFA concernant l'alignement d'un joueur inéligible lors de Botswana-Éthiopie (2-1), mais également par des célébrations meurtrières. Deux supporters des Walya, un lycéen âgé de 15 ans et un cireur de chaussures de 16 ans, ont trouvé la mort à Baher Dar dans le Nord-Ouest du pays lors des scènes de liesse ayant suivi la qualification.

Résultats

Zone Asie (4^e tour)

Hier
Groupe A
Corée du Sud / Iran 0-1
Ouzbékistan / Qatar 5-1
Groupe B
Australie / Irak 1-0
Jordanie / Oman

Zone Amérique du Nord, Centrales (4^e tour, 6^e j)

Mercredi 5 juin
Jamaïque / Mexique 0-1
Aujourd'hui
1h06 Usa - Honduras
2h Costa Rica - Panama

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS

Programme (2^e j)
Groupe A
Aujourd'hui
19h Brésil - Mexique
22h Italie - Japon

Groupe B
Demain
19h Espagne - Tahiti
22h Nigeria - Uruguay

LUTTE : OPEN-PRESSE AVEC EUMEU SÈNE

“Modou Lô, c'est le roi des matchs nuls”

Après Modou Lô, lundi, c'est au tour d'Eumeu Sène de l'écurie Tay Shinger de sacrifier à l'open-pressé. Comme son adversaire, Eumeu Sène a choisi un terrain située près de sa maison familiale à Pikine pour la rencontre. Paraissant très en forme, le lutteur est arrivé à 18 heures au terrain de Guinaw Rail où l'attendaient des centaines de supporters avec tam-tams. Mais, contrairement à Modou Lo, Eumeu Sène a juste fait quelques courses de vitesse, avant de s'étirer et de faire face à la presse.



■ RECUELLIS PAR KHADY FAYE

out Pikine semble s'être déplacée pour vous voir aujourd'hui et vous soutenir. Qu'est-ce que cela vous fait ?

Cela me rend plus fort. Ce que je vois là me pousse à redoubler d'effort. À Pikine, il y a de la solidarité, de l'entraide et de l'entente. Toute la population communitaire. Cette mobilisation me rend complètement heureux et cela m'encourage à aller de l'avant et à faire mien ce dicton qui dit qu'un fils de Pikine ne doit jamais rester derrière.

Où en êtes-vous avec votre préparation ?

Actuellement, je suis prêt sur tous les plans. Je ne fais que du maintien en attendant le jour-j. On a préparé ce combat durant plus de 7 mois. Donc même si c'était pour demain, je suis prêt à lutter.

Quelle importance accordez-vous à

ce combat ?

Ce combat compte beaucoup et je n'ai besoin de rien d'autre que de la victoire.

Votre adversaire a dit qu'il va vous attaquer et vous terrasser. Que lui répondez-vous ?

Ce n'est pas vrai, et ce n'est pas possible. Sur quoi il se base pour le dire ? Il n'y a pas de problème, puisqu'il s'est préparé à m'attaquer, qu'il le fasse, je l'attends de pied ferme.

Modou Lo a aussi déclaré qu'il y a des gens proches de vous qui lui ont soufflé votre point faible. Qu'en pensez-vous ?

Rien ne peut me surprendre en matière de lutte. Il raconte ce qu'il veut, mais il n'y a pas moyen pour lui de me surprendre. Je ne pense même pas à la défaite dans ce combat.

Ne sous-estimez-vous pas votre

adversaire ?

Non, je ne le sous-estime pas, mais j'ai confiance en ma victoire sur lui. Je me suis bien préparé, sur tous les plans, avec mes proches. Je ne pense à rien d'autre qu'à la victoire.

Il dit vous avoir beaucoup suivi dans les mbapatt et vous connaît bien par conséquent.

J'ai fait le tour du Sénégal en mbapatt. Quand je débute dans l'équipe nationale du Sénégal, je n'avais que 17 ans. Cela ne peut pas lui permettre de me connaître, il raconte ce qu'il veut.

D'aucuns avancent que vous faites dans la bagarre de rue, que vous ne savez pas vous bagarrer alors que votre adversaire est bien outillé dans ce domaine et compte vous le montrer le jour-j...

C'est impossible. Et bientôt vous vous rendrez compte de ce que je vous dit, le

combat c'est pour bientôt. Puisqu'il s'est préparé pour la bagarre, qu'il vienne le jour-j au stade avec cet état d'esprit et ne pas fuir le combat. On parle de lutte avec frappe, je me suis préparé sur tous les plans.

Où en êtes-vous côté mystique, quand on sait que votre adversaire y tient beaucoup ?

Sur ce côté-là, tout le monde sait que cela ne me mobilise pas trop, je vais au stade avec peu de bouteilles. Ma croyance en Dieu me suffit largement, ainsi que les prières de mes proches.

Combien de séances d'entraînement faites-vous par jour ?

J'en fais deux et exceptionnellement trois, quand j'ai une bonne récupération. Je me réveille le matin, je fais des courses. Le soir, je fais soit de la musculation, soit des contacts. Le combat peut se terminer par un accrochage comme il peut se terminer par un Ko.

Vous êtes allé en Gambie récemment, pourquoi faire ?

J'ai des parents en Gambie et en Casamance. Ma mère est en Casamance et je vais la voir à chaque fois que j'ai un combat. Son petit-frère est en Gambie, j'y vais aussi. Je n'y faisais rien de suspect. C'était juste une visite de courtoisie chez mes proches.

Votre adversaire a déclaré que de toute façon vous ne trouverez que de la poussière en Gambie et en Casamance, puisque lui a déjà tout pris. Que lui répondez-vous ?

Ce n'est pas grave, il peut tout prendre. Je n'ai qu'un seul parent en Gambie. Je ne verse pas dans le tiraillement avec mon adversaire. Il se peut même qu'il ait fait un tour chez mes parents sans le savoir.

Honnêtement, n'avez-vous pas de pression dans ce combat ?

Je n'ai aucune pression. J'ai connu des fortunes diverses dans ma carrière de lutteur. J'ai goûté à la victoire comme à la défaite. Rien ne peut plus m'impressionner.

Selon toujours Modou Lô, si on lui recommande de vous jeter quelque chose, il le fera...

Si j'ai parlé de cette affaire-là (Modou Lo aurait versé sur lui du liquide mystique), c'est à cause de la non violence que l'on prône dans l'arène. La non violence doit commencer par nous les lutteurs, parce que les supporters réagissent en fonction des actes des lutteurs. Ce jour-là, cela pouvait se terminer par une bagarre énorme, je ne suis qu'un homme après tout. C'est pour cela que j'ai dénoncé cet acte. Aujourd'hui, il se dit être un exemple et fait le tour des écoles pour appeler les élèves à étudier, alors qu'il vient en retour me verser un liquide qui non seulement était bizarre, mais sentait très mauvais. Je suis resté deux jours entiers avec cette mauvaise odeur. Il fait la promotion d'un parfum et asperge les gens de mauvaise odeur, c'est un paradoxe. Le sport, c'est avant tout l'éducation, le respect. Si cela pouvait me terrasser, je serais tombé depuis longtemps. Je suis un cadavre ambulatoire.

Vous vous considérez comme “l'empereur des arènes”. Êtes-vous

conscient qu'en cas de défaite vous serez rétrogradé ?

Je le sais, c'est pour cela que je vous dis que pour ce combat, je ne pense à rien d'autre qu'à la victoire. Je suis l'empereur des arènes, puisque j'ai battu celui (Balla Gaye 2, Ndlr) qui a vaincu Yékini. J'ai régné. J'ai livré des combats difficiles avec des jeunes. (Modou Lo) a parlé de 8 défaites dans mon palmarès, ce n'est pas vrai. C'est Boy Kairé qui m'a battu quand je n'avais que 17 ans, alors que lui était au meilleur de sa forme. Par la suite, Gris Bordeaux m'a battu, Mafall Sèye, Khadim Ndiaye, c'est par décision médicale. Je n'ai pas d'autres défaites. De plus, (Modou Lo) n'a pas battu les lutteurs que j'ai terrassés. J'ai terrassé les meilleurs, des jeunes, là où certains ont vaincu des vieux finissants. Je ne suis pas comme eux, être empereur, c'est mieux que d'être roi.

Aux yeux des observateurs, vous êtes le favori de ce combat. Qu'en dites-vous ?

Chaque fois que je viens au stade, je viens avec l'esprit de la gagne. J'ai livré des combats chocs dans ma carrière comme je vous l'ai dit, personne ne m'a tracé de route comme pour certains. Il y a des lutteurs qui ont gagné en notoriété avec l'aide d'un Bécaye Mbaye ou d'un Malick Thian-dourm, je ne suis pas de ceux-là. Je me suis fait tout seul, sans l'aide de personne.

Vous rendez-vous compte que ce combat sera très difficile, parce que Modou Lô aussi a trimé avant d'en arriver là ?

Où est-ce qu'il a trimé ? Est-ce qu'il a montré son efficacité à Balla Gaye 2 ? Même Baye Mandione l'a terrassé, c'était clair et net. Nous n'avons pas le même palmarès. A chaque fois, (Modou Lo) se débrouille pour s'en sortir. C'est un champion de pacotille qui n'a eu aucune difficulté dans sa carrière.

Vous avez diminué votre volume physique. Est-ce une stratégie ?

Je suis avant tout un athlète, je me sens léger et mon corps obéit à tous les gestes que je veux faire. Et c'est avec ce poids-là que je veux remporter la victoire.

Votre adversaire a travaillé sa vivacité et sa rapidité. Et vous ?

J'ai dépassé ce stade moi. Je suis très excité actuellement, je suis tellement pressé que le combat arrive vite. L'arène me manque. Le combat risque d'être rapide, de ne durer que quelques secondes. Je ne suis pas Modou Lô, lui, c'est le roi des matchs nuls. Je l'ai entendu dire qu'il va attaquer, cogner et gagner. Qu'il tienne parole.

Modou Lô est réputé être un grand provocateur, ne risque-t-il pas de vous énerver le jour du combat ?

Je ne m'énerve jamais. Il peut dire tout ce qu'il veut, cela ne me fera rien. Je n'ai pas ce genre de problème. Je répète que je suis un cadavre ambulatoire, c'est une manière de vous dire que rien ne m'atteint, je suis un bon musulman et j'ai rencontré des problèmes plus difficiles que cela. Je suis resté 4 ans sans lutter, pourtant, je n'ai jamais pleuré ou crié sur tous les toits, j'ai cru en Dieu et j'ai attendu mon heure. J'ai vécu d'autres choses pires dans ce milieu de la lutte. De toute façon, Inch Allah, je vais le battre. ■